

Mouloud Mammeri dans la Bataille d'Alger

Hend Sadi

Université d'Évry Val d'Essonne, France

*Quand trop de sécheresse brûle les cœurs,
Quand la faim tord trop d'entrailles,
Quand on rentre trop de larmes,
Quand on bâillonne trop de rêves,
C'est comme quand on ajoute bois sur bois sur le bûcher :
À la fin, il suffit du bout de bois de l'esclave pour faire
Dans le ciel de Dieu
Et dans le cœur des hommes
Le plus énorme incendie.¹*

Introduction

Le soixantième anniversaire de l'indépendance algérienne a donné lieu à de multiples rétrospectives et commémorations diverses consacrées au processus de décolonisation en Algérie. Le souci d'instrumentalisation de la guerre - tous bords confondus - a encore plané sur ces célébrations. En Algérie, l'influence idéologique cardinale subie par le mouvement national dans le domaine culturel et identitaire grève encore lourdement le présent. Non encore résolue, la question nationale demeure, à ce jour, une source de crispations récurrentes. De fait, les espérances nées dans l'élan de la guerre de libération ont volé en éclat dès « l'été de la discorde » en 1962. Depuis, toutes les équipes qui se sont succédé à la tête de l'État algérien cherchent à compenser le déficit de légitimité originelle du régime par une surenchère autour d'un mouvement national confisqué et remodelé aux canons arabo-islamiques.

La littérature algérienne moderne, consubstantielle au mouvement de décolonisation, n'échappa pas au contrôle tatillon des censeurs politiques après l'indépendance. Les figures non conformes au profil du nationaliste imposé par la doxa sont proscrites du camp patriotique et sont considérées, au bout du compte, peu ou prou comme traîtres. Les attaques répétées qui renvoient Mouloud Mammeri de manière récurrente à son positionnement pendant la guerre en sont une parfaite illustration.

¹ Mis en exergue par Yves Courrière dans son volume traitant de la Bataille d'Alger (*Le Temps des léopards*), ces vers sont extraits de la pièce de théâtre de Mouloud Mammeri intitulée *Le Foehn ou la preuve par neuf*. Jouée pour la première fois le 19 avril 1967 au TNA à Alger, éditée chez Publisud en 1982 à Paris, cette pièce de théâtre a pour héros un jeune homme de la Casbah, Tarik, « agent de liaison d'Abane ».

L'auteur de *La Colline oubliée* (1952) et de *Le Sommeil du juste* (1955) était déjà un écrivain réputé lorsqu'il dut se réfugier au Maroc en avril 1957. Peu connues, les circonstances de ce départ, en pleine Bataille d'Alger, ajoutées aux attaques qu'il avait subies en 1952-1953 lors de la parution de son premier roman, ont servi à nourrir des rumeurs malveillantes sur son attitude pendant la guerre.

Nous sommes donc retournés aux sources pour appréhender le rôle joué par Mouloud Mammeri et avons analysé sa position sur la base de ses écrits de l'époque comme romancier, journaliste et intellectuel pris dans la tourmente de la guerre au moment où la lutte atteignit des sommets d'une rare intensité. Une attention particulière a été accordée aux documents traitant de la violence révolutionnaire, question qui s'est re-posée avec acuité lors de la Bataille d'Alger. Des sources diverses ont été mises à contribution : presse de l'époque, dossier consacré à Mouloud Mammeri publié par la revue *Awal* (1990), entretien avec un proche de Mouloud Mammeri, Gana Mammeri, alors étudiant en pharmacie et témoin direct de ces événements et, enfin, six lettres inédites. S'agissant des lettres, quatre d'entre elles furent envoyées d'Alger par Mouloud Mammeri à l'écrivain Marcel Moussy, qui, lui, résidait à Paris. Les deux autres sont de son oncle, Lounas Mammeri,² adressées depuis Rabat au même Marcel Moussy. Grâce aux documents nouveaux et au témoignage inédit de Gana Mammeri, nous établissons pour la première fois, ce que fut sa période de clandestinité lorsqu'il était traqué par les parachutistes en 1957 et les conditions dans lesquelles il a quitté l'Algérie.

Tous ces éléments permettent de comprendre ce que furent l'engagement et le comportement de l'écrivain durant la Bataille d'Alger d'un double point de vue : dans la confrontation au discours colonialiste mais aussi dans le débat interne qui traversait la direction du FLN. Réintégrées dans une perspective historique que nous esquissons ci-dessous, ces données nous permettent même de tenter une explication aux agressions qu'il a subies tout au long de sa carrière d'écrivain au nom de la tendance dominante du nationalisme algérien.

I-Position de Mouloud Mammeri sur la colonisation avant l'indépendance

Dans cette section, nous examinerons comment l'écrivain s'est positionné sur la question coloniale en la considérant sous différents angles : le rapport qu'il a entretenu avec les organisations nationalistes, les orientations idéologiques induites par ses œuvres littéraires et les positions qu'il a défendues dans ses écrits politiques.

1-Liens avec les organisations nationalistes

L'engagement anticolonial de Mammeri remonte à très loin. Dès « la drôle de guerre », le témoignage précis du dirigeant du PPA, le Dr Mostefaï Chawki, fait état d'un Mouloud Mammeri décidé à s'impliquer dans l'action armée lors de sa démobilisation de 1940.³ Le travail de Boussad Berrichi⁴ confirme l'engagement nationaliste de Mammeri durant la période où il était étudiant à

² Uniquement connu sous le prénom Lounas aux At Yani, il est enregistré à l'état civil sous celui de Mohammed. Ancien médersien d'Alger, il fera l'essentiel de sa carrière au Palais royal du Maroc où il fut notamment le précepteur de Mohamed V. Il eut une influence réelle sur la politique du Palais royal. Oncle germain de Mouloud Mammeri (également inscrit à l'état-civil sous le prénom de Mohammed), il accueillera chez lui le jeune Mouloud qui poursuivra ses études secondaires au Lycée Gouraud de Rabat après des études primaires achevées à l'école de Ta ourirt Mimoun aux At Yani.

³ Lettre de Mostefaï Chawki à Lamine Debbaghine. Épisode détaillé dans l'entretien avec Mouloud Mammeri recueilli par Tassadit Yacine paru dans la revue *Awal, Cahiers d'études berbères*, numéro spécial « Hommage à Mouloud Mammeri », 1990.

⁴ Berrichi, Boussad : « La Kabylie de Mammeri », site Internet <http://kabyles2quebec.com>, consulté le 7 juillet 2012.

Paris, période durant laquelle il rencontra Abdelmalek Benhabylès, Mostefa Lacheraf, Mohamed-Chérif Sahli, etc. Il y rencontrera aussi Mhamed Yazid, futur ministre du GPRA, avec lequel il collaborera plus tard. Dans l'association des étudiants musulmans nord-africains (AEMNA), la rédaction des communiqués était souvent assurée par Mouloud Mammeri, écrit Boussad Berrichi. Au début de la guerre de libération nationale, la maison parentale de Mouloud Mammeri, celle où il a grandi et qui lui inspira *Taast* (Le Guet de *La Colline oubliée*) fut le quartier général⁵ de la zone 3 de la wilaya 3 de l'ALN. De nombreux jeunes maquisards s'y réfugiaient et du matériel d'impression y était installé. De même les deux résidences qu'acquerra son oncle Lounas à Alger à la fin de sa carrière en 1956, qui recueillirent plusieurs dirigeants de la Révolution. Gana Mammeri y croisa Benyoucef Benkhedda, le futur président du GPRA, coiffé d'un chapeau mou, et tant d'autres responsables du FLN qui transitèrent par ces résidences à l'instar de Hocine Maïza. Belaid Abdeslam qui se présentait sous l'identité d'un commerçant de Mirabeau, séjourna, lui, dans celle du chemin Laperlier à El Biar. Gana a souvent accompagné ce dernier au café Liberté, à proximité du square Bresson, où celui-ci prenait ses rendez-vous. Gana connut aussi à la même époque Mhamed Benouniche, dont la famille possédait une ferme à Fort de l'Eau et qui servait d'infirmier à l'ALN. Ce dernier s'était réfugié chez les Mammeri après que la ferme fut détruite par l'armée française lors d'une opération qui fit 11 morts et 7 prisonniers le 11 octobre 1956.⁶

Alors que Mouloud Mammeri était professeur de littérature française au Lycée de Ben Aknoun et qu'il résidait encore dans un appartement du quartier d'Alger appelé « Climat de France », Tahar Oussedik⁷ le chargea d'une mission pour le compte du FLN : « infiltrer les Libéraux⁸ européens ». Notons ici que cette démarche s'inscrivait dans une orientation dictée par la direction du FLN au plus haut niveau. En effet, le premier congrès du FLN, qui fut aussi le seul à s'être tenu sur le sol de l'Algérie combattante et qui donna à l'organisation ses institutions et son architecture définitive (en rassemblant en son sein toutes les forces nationalistes pour ne « rien laisser aux colonialistes ») avait en outre adopté des résolutions, connues sous le nom de Plate-forme de la Soummam, qui exprimaient à maintes reprises la volonté d'intégration, au sein de la nation algérienne, des communautés d'origines européenne et juive. Outre la volonté de récupérer toutes les composantes de la nation algérienne, il y avait derrière cette démarche deux autres objectifs explicités dans la Plate-forme. Il s'agissait, d'une part, d'isoler les ultra-colonialistes en recherchant l'alliance des éléments libéraux, d'origine européenne ou juive, « même si leur action est encore timide ou neutraliste » affirme le texte de la Soummam. D'autre part, il fallait rectifier l'image de la Révolution en la sortant de la formule « la valise ou le cercueil » dans laquelle voulait l'enfermer la propagande des Ultras : « La Révolution algérienne n'a pas pour but de 'jeter à la mer' les Algériens d'origine européenne, mais de détruire le joug colonial inhumain. La Révolution Algérienne n'est pas une guerre civile, ni une guerre de religion », lit-on encore dans les résolutions de la Soummam.

Voyons maintenant comment la position de Mammeri se traduit dans ses écrits et, en particulier, en quels termes l'écrivain s'acquitta de sa mission. Avant de passer aux œuvres littéraires proprement dites, signalons les trois articles sur la société berbère publiés dans la revue *Aguedal* en 1938-39 alors que Mammeri était encore étudiant et l'article sur la poésie kabyle paru dans la Revue africaine

⁵ Témoignage du journaliste Mokrane Gacem, fils de chahid, natif d'At Yani.

⁶ À la une de *L'Écho d'Alger* du 12 octobre 1956.

⁷ Entretien publié dans *Awal*, *op.cit.*

⁸ Sur les « libéraux », on pourra se reporter à l'article de Barkahoum Ferhati : « De la « trêve civile » de 1956 au combat des Libéraux : *L'Espoir-Algérie* (1956-1962) », <https://glycines.hypotheses.org/489>.

Nombre d'entre eux seront emprisonnés, torturés par les parachutistes et certains finiront par rejoindre le FLN aux côtés d'Abane (Mandouze, Chaulet), d'autres encore seront assassinés par l'OAS.

en 1950.⁹ Ces trois publications donnent déjà une idée de la conception que se fait Mouloud Mammeri de l'identité de l'Algérie et, plus généralement, de l'Afrique du Nord. L'amazighité y est posée comme matrice fondamentale de cette identité, sans pour autant renier les apports culturels ultérieurs. Pour Mammeri, l'âme de cette région du monde est sans conteste amazighe.

2-La position de Mammeri à travers ses œuvres littéraires

Nous ne prenons en compte ici que les œuvres publiées avant « La Bataille d'Alger », soit ses deux premiers romans déjà parus à l'époque. Publié chez Plon avant la guerre de libération en 1952, *La Colline oubliée* donne à voir une communauté paysanne kabyle privée de ses terres séquestrées, plongée dans une misère extrême, « oubliée » de la « civilisation » qui ne s'en souvient que comme réservoir de chair humaine d'où elle puise des combattants qu'elle enrôle dans des conflits qui lui sont étrangers. Les liens qu'entretiennent les Kabyles avec une administration lointaine et invisible sont assurés par des relais, des contre-maîtres usuriers ou des caïds véreux. Notons aussi que le roman fait écho au premier maquis nationaliste de 1945 auquel appartient « la bande » à Ouali. Récompensé du Prix des quatre Jurys, le roman qui rencontra un succès littéraire réel fut vilipendé par *Le Jeune Musulman* d'Ahmed Taleb Ibrahim en raison de l'amazighité dans laquelle baignait le livre.¹⁰

Arrêtons-nous plus longuement sur *Le Sommeil du Juste*¹¹ qui paraît également chez Plon à la fin de 1955, c'est-à-dire après le déclenchement de la guerre et tout juste à la veille de La Bataille d'Alger. Comme dans le premier roman, l'action de *Le Sommeil du juste* se déroule durant la seconde guerre mondiale et la question coloniale est omniprésente du début à la fin du récit. Dans la chronique qu'il consacre à trois romans algériens de cette rentrée littéraire¹² de 1955, André Wurmser présente le roman de Mammeri comme le « plus violent, le livre de la colère et de la rupture ». Ses personnages, militants dans le parti nationaliste pour certains, sont écrasés par l'institution coloniale qui fait passer ses administrés sous ses fourches caudines. La scène qui ouvre le livre montre, à un moment critique de son histoire, la société traditionnelle kabyle traversée en profondeur par des courants exogènes : un vif échange au sujet de la guerre qui embrase le monde oppose sur la place d'Ighzer, Sliman, son frère Arezki, et leur cousin Toudert acquis, lui, à la domination française en devenant riche. Analphabète monolingue, Sliman, le plus jeune, ne veut voir dans ce conflit que le bouleversement qui s'ensuivra : « cette guerre est la providence des malheureux », clame-t-il, persuadé qu'à l'issue du conflit « tout sera remis en question » et croit fermement que « comme aux dominos : on fera une distribution nouvelle ». Pour sa part, Toudert souhaite la victoire des Français car, fait-il valoir, « avant eux, nous vivions comme les animaux de la forêt ». Ce n'est pas l'avis de Sliman pour qui « l'honneur kabyle est plus que tout, plus que la paix, la richesse, la vie... ». De son côté, Arezki qui a fait siennes les valeurs acquises auprès de l'instituteur anarchiste de l'école de Tasga où il vit chez sa tante rétorque : « L'honneur est une plaisanterie ». Ce dernier rejette en bloc l'ancien monde et, au premier chef, l'existence de Dieu, incompatible avec « la logique ». Désastre pour le père que ce blasphème proféré par son propre fils

⁹ Mammeri, Mouloud : « Société berbère I, II et III » in revue *Aguedal* n°1, n°5 et 6, 1938 et 1939, Rabat. Mammeri, Mouloud : « Évolution de la poésie kabyle » in *Revue Africaine*, tome XCIV, Numéros 422-423 (1^{er} et 2^e trimestre 1950), p.126.

¹⁰ On se référera sur cette question au livre consacré à l'analyse critique de la réception du roman, *Mouloud Mammeri ou La Colline emblématique*, écrit par Hend Sadi. Ed. Achab, 2014.

¹¹ Éditions SNED et 10/18, 1978. Les références données (numéros de pages) sur ce roman se rapportent toutes à cette édition.

¹² *Au café* de Mohammed Dib (Éd. Gallimard), *Les Mauvais sentiments* de Marcel Moussy (Éd. du Seuil), *Le Sommeil du juste* de Mouloud Mammeri, (Éd. Plon). In *Lettres françaises*, 29/12/1955, p. 4.

sur la place publique. Maudit dans sa progéniture, le père tire sur son fils Arezki et manque de le tuer.

Le « Komisar »

Convoqué par l'administrateur (le « komisar »), le père s'attendait à ce qu'il lui parlât de ce coup de fusil. Toutefois, il était confiant sur ce point et savait que le komisar le comprendrait. Il comptait même saisir cette occasion pour le sensibiliser au sort de ses deux autres fils, Sliman pour qui le komisar pourrait trouver une école où il pût apprendre un métier, maçon par exemple, mais surtout Mohand, l'aîné, père de trois enfants, qui se mourait lentement d'une tuberculose contractée en France. Or, justement, le komisar était français, aussi espérait-il de sa part un secours, même modeste, eu égard à la situation de Mohand qui criait famine. Le père dut déchanter. C'était en coupable qu'il était reçu. Coupable de ne pas savoir parler le français ni même l'arabe, langue avec laquelle l'administrateur s'était d'abord adressé à lui, au point de devoir recourir à un interprète. Coupable surtout d'être le chef d'une famille qui « nourrissait de noirs desseins contre l'administration » (23) et donc responsable des engagements de son fils Sliman « entré dans un parti dit du peuple » (23). Pour lui faire sentir le poids de l'utilité de l'administration, le komisar lui retira les cartes d'alimentation de toute la famille et l'invita à aller « demander du pain au chef national du parti » (24). Le père avait hâte d'en finir avec cet homme qu'il avait du mal à suivre tant il lui paraissait déraisonner, mais il restait encore le coup de fusil. Sur cette question qu'il considérait comme une affaire privée, une affaire entre Dieu et lui, il lui était reproché de faire fi de la justice française. Le komisar lui enleva donc son fusil. Quand arrive enfin le terme de cet interminable supplice, le komisar entra dans une rage folle en découvrant dans une ultime vérification qu'il n'avait pas payé ses derniers impôts. Confus, le père promit de les payer bientôt et, en attendant, proposa d'hypothéquer un champ en contre-partie.

– « Tu es malhonnête ! » vociféra le komisar qui savait qu'il avait déjà hypothéqué au bon cousin Toudert ce même champ en garantie d'un prêt. Dépouillé, humilié, le père manqua de défaillir au moment de partir. Pour finir, l'interprète lui conseilla de ne pas oublier l'usage en la matière : écrire à l'administrateur une lettre pour le remercier de sa bonté.

Pour l'administrateur et son adjoint, tout acte qui ne relevait pas de l'allégeance était assimilé à une velléité de résistance et, à ce titre, se devait d'être sanctionné. Aussi, le « komisar » convoqua-t-il le vieil amin du village qui, à l'occasion de sa traditionnelle tournée hivernale, avait contraint Toudert à venir en aide à la vieille Smina qui mourait de faim. En bon disciple formé dans la tradition des « Bureaux arabes », l'adjoint du « komisar » reproche à l'amin de vouloir se substituer à Dieu (qui, seul, donne et retire à qui Il veut), et d'ignorer que, par la bouche de son prophète Mohammed, « Dieu a dit : obéissez à Dieu et au gouvernement établi » (106). Or, l'administration ne lui avait donné aucun ordre. Il avait donc désobéi et « un fonctionnaire qui désobéit, on le révoque, » martèle l'adjoint. Le vieil homme qui faisait jusque-là l'effort de se tenir debout durant l'entretien demanda à s'asseoir à présent qu'il n'était plus amin, mais simplement une vieille personne que ses jambes ne portaient plus. On lui lut toute une liste de gens d'Ighzer qui réclamaient son remplacement par Toudert :

L'amin resta rêveur.

-À quoi pense-tu ? demanda le komisar.

-Je pense, dit l'amin, qu'il faut beaucoup mépriser les hommes pour accepter de leur commander comme vous leur commandez. (107)

Cette réplique du vieil amin qui s'effondre donne une image fidèle et précise de l'état du pays kabyle encore sous le choc de la défaite de 1871 : vaincu mais insoumis. Sliman quitta Ighzer à la recherche d'un gagne-pain en louant ses bras comme ouvrier journalier dans les fermes de la plaine. Perdu, il

fit connaissance de Lounas qui évoluait avec aisance dans ce monde étrange, et s'accrocha à lui. « Elle n'est pas grasse ma carcasse, mais elle tient et elle tiendra pour faire crever tous les patrons » (64), jurait Lounas qui lui apprit suffisamment d'arabe et de français pour se débrouiller en lui expliquant que : « quand tu sais demander ton pain et dire merde au patron, tu connais toute la langue, le reste, c'est du remplissage » (64). Lounas faisait table rase du passé, récusait les vendettas, les *sofs*, les oppositions futiles entre tribus et considérait que ces conflits d'un autre âge s'estomperaient d'eux-mêmes quand les protagonistes comprendront qu'ils étaient tous Algériens.

Au terme d'un périple mouvementé, Sliman finit par rentrer bredouille au village et se fait arrêter avec ses camarades du Parti, dénoncés par Toudert. Auparavant, le groupe de scouts musulmans Ibn Khadoun auquel appartenait Sliman avait été dissous par l'administrateur parce que Toudert l'avait dénoncé comme anti-Français : « Ils chantent des airs où ils disent que la lumière sortira de nos montagnes. Ils parlent de gens inconnus de nous, de moi en tout cas, de Massinissa, de Jugurtha, certainement des anti-Français eux aussi » (215).¹³ Toudert sera tué par Mohand. Mais comme il était trop malade et qu'il n'allait pas tarder à mourir, on arrêta le père à sa place.

« L'ange »

Arezki, lui, s'était extrait du milieu d'Ighzer par des études brillantes qui le menèrent à l'École normale de Bouzaréa où il devint le meilleur disciple de M. Poiré, son maître. Mobilisé au terme de sa formation, l'aspirant Arezki Aït Wandlous découvrit qu'il était classé comme *IMANN* (Indigène musulman algérien non naturalisé) sur une multitude de fiches. Le Code de l'indigénat avait cours au sein de l'armée qui l'appelait à se battre pour défendre la civilisation. Victime d'une discrimination à la cantine, il déclencha une bagarre qui faillit virer à la mutinerie. Ses chimères envolées, le fervent disciple devenu aspirant se livra à un autodafé où se consumèrent tous les classiques de la culture française, en premier lieu ceux des Lumières. Dans cet amas de livres en flammes, il avait désespérément cherché la présence des *IMANN* sans y trouver la moindre trace de leur passage sur terre : « Ils n'étaient cités nulle part. Ils n'avaient pas existé. Dans quel désert leurs voix s'étaient-elles perdues, sans écho, quels doigts avaient prudemment scellé leurs lèvres ou quels baillons étouffé les mots dans leur gorge ? » (138). Aussi, quand Arezki chercha une « doctrine pour vivre, quelque chose qui pût remplacer la parole du Maître », c'est vers les siens qu'il se tourna, en quête d'un héritage aussi ténu fût-il : « Pourquoi Hand si éloquent n'avait-il rien laissé dans le bon berbère d'Ighzer que lui, Arezki, connaissait si bien ? » (138) se désola-t-il. Lorsqu'enfin s'achève le conflit planétaire et qu'Arezki en réchappe, il voit bien que cette victoire du « bien sur le mal » n'est pas la sienne. La parole du Maître ayant sombré avec la guerre, il se rapproche du Parti nationaliste en difficulté et se lance dans une combine douteuse pour le financer. Les risques encourus, le responsable véreux au ton emprunté à qui il devait remettre l'argent le firent hésiter, mais une voix intérieure, plus forte que tout le poussa à aller jusqu'au bout de son action : « La cause ! pense à la cause. Cet homme n'est rien qu'un pion. Ce qui compte, c'est la cause » (186).

Rentré au village, il sera arrêté et ira rejoindre Sliman et son père en prison. Ainsi, Sliman, le jeune plébéien, le père, l'homme de l'ancien monde, et Arezki « l'assimilé » sont tous réduits à leur statut d'indigène qui les unit aussi fortement que leur lien de sang. Tous seront broyés par la justice coloniale qui ne leur laissera aucune chance. Pressentie comme la plus légère, la première condamnation tombe : vingt ans de prison. C'est celle d'Arezki qui écrit dans ses notes : « la longue observance des lois a masqué à mon Juge le visage de la vérité » (253). Toujours à l'intention du

¹³Ce passage fait écho à une réalité historique. Le chef des scouts musulmans de Kabylie en 1945 était Ali Laïmèche, élève au lycée de Ben Aknoun. Il prit le maquis en 1945 et se servit de ce réseau de scouts pour diffuser le chant *Ekker a mmis umaziɣ* et d'autres hymnes nationalistes qui glorifiaient Massinissa et Jugurtha.

magistrat, il ajoute : « Vous avez fait ce qu'on attendait de vous : à la porte du clos où, malgré les pancartes et les palissades, je voulais entrer, vous aurez fait bonne garde » (254).

3-Les textes politiques

Les textes de cette section peuvent être classés en trois catégories :¹⁴

- Le mémoire signé Kaddour remis à Mhamed Yazid afin d'introduire la question algérienne à l'ONU (cf. *Awal* « Lettre pour l'ONU » p.112)
- Les tribunes publiées sous le pseudonyme Brahim Bouakkaz dans *L'Espoir-Algérie*, bimensuel de la Fédération des Libéraux d'Algérie (cf. *Awal* « Espoir-Algérie » p.124)
- La « Lettre à un Français » signée Mouloud Mammeri (cf. *Entretiens sur les lettres et les arts*)

Le mémoire destiné à préparer l'intervention du FLN à la 11^e session de l'ONU. (Septembre 1957)

Pour jauger ce mémoire, il convient de le faire à la lumière du contexte où il a été produit, contexte général qui éclaire la façon dont Mammeri aborde la cause algérienne non seulement du point de vue international mais aussi, du point de vue interne, lorsqu'il traite des questions qui touchent à la stratégie de lutte sur le terrain, notamment celles de la violence dans la guerre et celle de la guerre totale préconisée par certains responsables du FLN. La plupart des événements pris en compte dans le texte datent de 1956, période durant laquelle Mouloud Mammeri était encore en Algérie. Le mot qui accompagne le mémoire daté de 1957 (« Rabat, septembre 1957 » (112)), est aussi une réponse à une lettre antérieure déjà reçue de M'hamed Yazid. Ce document n'est donc pas le premier texte relatif à l'ONU écrit par Mouloud Mammeri. Ces échanges entamés en 1956 depuis Alger se poursuivent après que Mammeri a quitté l'Algérie pour le Maroc.

Contexte géopolitique

Sur le plan international, nous sommes à une période où les blocs Est et Ouest, installés dans la guerre froide, cherchent à se partager le monde tandis qu'émerge sur les décombres des empires coloniaux et une partie de l'Amérique ce que l'on appelle le Tiers-monde. Concernant plus précisément la position de l'Algérie dans le monde, l'action se situe après la participation d'une délégation du FLN à la conférence de Bandoeng en avril 1955 et après l'inscription de la question algérienne une première fois à l'ordre du jour d'une assemblée générale ordinaire de l'ONU le 30 septembre 1955 – acte qui n'a été sanctionné par aucun résultat tangible et la question algérienne a fini par être retirée de l'ordre du jour comme le signale *La Plate-forme de la Soummam*. La deuxième tentative prévue pour la 11^e session de l'ONU en cette fin 1956 est plus ambitieuse. Mieux préparée, elle vise à gagner l'opinion mondiale à la cause algérienne en s'assurant du soutien de nations puissantes capables de renforcer cette cause sur la scène internationale. Pour apporter la preuve que le peuple algérien dans son ensemble adhère à sa revendication d'indépendance, le FLN prévoit d'appeler à une grève générale de huit jours, du lundi 28 janvier au lundi 4 février 1957.¹⁵

¹⁴ Concernant les références données pour les deux premières catégories, à savoir le mémoire écrit en vue de la 11^e session de l'ONU signé Kaddour, et les tribunes parues dans *L'Espoir-Algérie* signées Brahim Bouakkaz, on se reportera au numéro spécial « Hommage à Mouloud Mammeri » paru en 1990, après la mort de l'écrivain (*Awal, Cahiers d'études berbères*, 1990, revue fondée par Mouloud Mammeri). Pour la « Lettre à un Français » on se reportera à la revue *Entretiens sur les lettres et les arts* numéro spécial Algérie, février 1957 (Directeur Jean Subervie). Les numéros de pages sont indiqués entre parenthèses.

¹⁵ Cette grève est l'objet de controverses pas toujours dénuées d'arrière-pensées politiques. Il est reproché à Abane et Ben M'hidi d'avoir exposé dangereusement la structure du FLN dans cette opération. Les parachutistes qui avaient déjà pris en charge « le maintien de l'ordre » à Alger depuis le 7 janvier 1957 interviennent et cassent la grève. Ils se rendent

Cette initiative coïncide avec la crise du canal de Suez dans laquelle la France s'implique en représailles contre l'Égypte dont elle surévalue le rôle dans le soulèvement algérien.

Sur le plan interne, nous sommes au lendemain du 20 août 1956, date de la tenue du premier congrès du FLN qui a donné à ce parti ses premières institutions nationales. En France, la guerre qui s'est intensifiée au bout de deux ans de combat a contraint le gouvernement français à mobiliser en cette fin 1956 plus de 400 000 hommes dans ce qu'il nomme toujours « opération de pacification ». Sur le plan législatif, l'état d'exception¹⁶ mis en place dès le 3 avril 1955 par le gouvernement du radical Edgar Faure sera abrogé et remplacé le 16 mars 1956 par la loi dite des « pouvoirs spéciaux »¹⁷ sous le gouvernement suivant, celui du socialiste Guy Mollet.

Une guerre non conventionnelle et son cortège de violence contre les civils

Sur le plan militaire, le tableau est contrasté. Considérables d'un côté, rudimentaires de l'autre, les équipements dont disposent les belligérants procédaient d'un déséquilibre qui excluait un affrontement militaire de type classique. D'où les questions sur la stratégie et les moyens non conventionnels à utiliser auxquels les deux camps seront confrontés. Du côté français, répression massive dans les campagnes, recours à la responsabilité collective, torture qui se banalise, exécutions sommaires et attentats contre les civils musulmans commis par des comités ultras, sont les moyens enregistrés sur le sol algérien. Ces procédés ne manqueront pas de soulever des questions posées par des intellectuels français qui ébranleront la société française. Du côté FLN, on a recours aux attentats visant les civils européens, aux exécutions de collaborateurs, et aux soulèvements de masse pour parvenir à un point de non-retour par le biais d'une rupture entre les deux populations, l'indigène et celle d'origine européenne. Le FLN et l'ALN utilisent ces procédés dans leur combat qu'ils veulent généraliser à tout le territoire algérien. Dans cette lutte inégale qui traverse des phases de reflux, la tentation du recours à la guerre totale est forte chez nombre de militants qui percevaient, à juste titre, le 1^{er} novembre 54 comme une date ayant mis un point final au combat réformiste définitivement disqualifié par une expérience longue et amère.¹⁸ Cependant, de manière certes plus feutrée que dans le camp d'en face, certains de ces choix ne vont cependant pas sans questionnement au sein même de la direction du FLN. Au moins à deux reprises la tentation de guerre totale ou bien de recours au terrorisme généralisé donnèrent lieu à des discussions chez les dirigeants du FLN.

à la Casbah le 28 janvier à 7 heures du matin et, sous la menace de leurs mitraillettes, forcent les commerçants à ouvrir et éventrent les rideaux des magasins fermés.

¹⁶ Voir Sylvie Thénaut, « Justice et droit d'exception en guerre d'Algérie (1954-1962) », *Les Cahiers de la Justice* 2013/2 (pp 71-81), éditions Dalloz. L'auteure écrit que « la loi d'état d'urgence, en date du 3 avril 1955, posa deux grands principes, qui restèrent valables pendant toute la guerre : la possibilité d'arrestation et de détention sans contrôle judiciaire ainsi que la compétence de la justice militaire. » Bien que la loi stipulât qu'« en aucun cas, l'assignation à résidence ne pourra avoir pour effet la création de camps », la réalité fut tout autre puisque « les premiers camps d'internement n'en ouvrirent pas moins en Algérie dès le printemps 1955, en totale contradiction avec la loi ».

¹⁷ Sylvie, Thénaut, *ibid.* « Le 16 mars 1956, en effet, la loi dite 'des pouvoirs spéciaux' donna carte blanche au gouvernement pour le 'rétablissement de l'ordre' en Algérie. Plusieurs décrets du gouvernement de Guy Mollet reconduisirent alors les dispositions de l'état d'urgence, en les approfondissant. Les camps d'internement furent ainsi légalisés. La délégation des pouvoirs de police à l'armée fut par ailleurs rendue possible. C'est ainsi que les parachutistes purent conduire leur 'bataille d'Alger' en 1957 ».

¹⁸ Plus tard, dans *Les Damnés de la terre* (éd. Maspéro, 1961, 62), Frantz Fanon écrira : « Par un ironique retour des choses, c'est le colonisé qui, maintenant, affirme que le colonialiste ne comprend que la force ».

Enchaînement de violences

La première opération qui suscita des discussions au sein du FLN est celle de l'insurrection lancée par Zighoud Youcef¹⁹ à travers un appel teinté de mysticisme visant à mobiliser la population musulmane du Nord-Constantinois pour un assaut généralisé le 20 août 1955 à midi. Cette insurrection fut lancée contre les Européens sans distinction en investissant les villes sur fond de rumeur annonçant un débarquement imminent de forces égyptiennes et américaines censées garantir le succès de l'opération. Éventé, l'assaut de la ville de Skikda se révéla être un fiasco avec des pertes humaines énormes. Le capitaine Paul Aussaresses revendiquera avoir torturé, procédé à de nombreuses exécutions sommaires, et fait enterrer 134 cadavres dans une fosse commune creusée dans le stade de la ville.²⁰ Mais c'est El Halia, petite localité à proximité de Skikda (Philippeville), où cohabitaient mineurs musulmans et européens mêlés, sans protection particulière, qui symbolise l'horreur vécue par la population civile européenne. On y enregistra 36 morts (uniquement à El Halia sans compter les blessés et les victimes musulmanes) sur les 129 européens résidant dans cette mine. Parmi ces morts, on compte surtout des femmes et des enfants atrocement tués. L'émotion suscitée par ces massacres au sein de la population européenne fut telle qu'elle déclencha une répression aussi impitoyable qu'aveugle qui s'est abattue sur la population musulmane de la région. Durant plus de dix jours, policiers, gendarmes, et militaires bombardent, incendient des villages de la région, abattent de l'indigène sans retenue ni contrôle, sans compter les groupes d'ultras qui s'invitent au carnage. Deux chiffres rendent compte de cette hécatombe : 1276 morts de source française et 12000 de source FLN. L'état d'exception instauré jusque-là uniquement dans les Aurès et la Kabylie sera étendu à toute l'Algérie.²¹

Le second cas est l'épisode des attentats d'Alger qui atteint son paroxysme pendant la Bataille d'Alger, pourtant il commence bien avant. Deux d'entre eux, tout particulièrement l'attentat du 30 septembre 1956, provoqués par les bombes posées en plein centre-ville au Milk-Bar et à la Cafétéria qui firent cinq morts, soixante blessés dont des enfants mutilés avec leurs photos reproduites par les gros titres algérois, eurent un effet considérable sur l'opinion européenne. Pourtant, ces attentats n'étaient ni les premiers ni les plus meurtriers. La bombe de la rue de Thèbes à la Casbah posée dans la nuit du 10 août 1956 par l'Organisation de la résistance de l'Algérie française provoqua l'effondrement des immeubles des numéros 8, 9, 9bis et 10. Des familles entières furent ensevelies. Les militants du FLN sortent des décombres des corps de bébés, vieillards, femmes et enfants, dans l'opacité d'un énorme nuage de poussière avant l'arrivée des pompiers et de la police. Cette nuit, l'on dénombra pas moins de 70 morts.²²

Ces deux opérations et les répressions qu'elles déclenchèrent contribuèrent largement à creuser un fossé infranchissable entre les deux communautés.²³ Bien que provoquant un nombre de victimes moindre que les événements du Nord-Constantinois - qui, eux, étaient circonscrits à une zone géographique excentrée - la Bataille d'Alger de 1957 recueillit un écho médiatique retentissant.

¹⁹ Survenue le 18 janvier 1955, la mort de Didouche Mourad, un des six chefs historiques du FLN, a mené Zighoud Youcef à lui succéder à la tête du Nord-Constantinois. Avant le 20 août 1956, date du premier congrès du FLN, les wilayas jouissaient d'une grande autonomie.

²⁰ Général Aussaresses, *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, édition Perrin, 2001, p. 70.

²¹ Benjamin Stora, « Le massacre du 20 août 1955 : Récit historique, bilan historiographique » (à paraître dans *Historical Reflections*).

²² Yves Courrière, *La guerre d'Algérie vol 2 Le temps des léopards*, Casbah éditions, 2018, p. 333.

²³ Ces deux moments font écho à la formule légendaire prononcée par Ccix Aħeddad en réponse au juge qui l'a interpellé après sa défaite en 1871 et qui a été suivie d'une terrible répression : « *Telzem i tkweffart ar zriya nexser, maana byi ad yekk wasifidamen garaney : kenwiur d tzeggrem, nekni ur n nzegger* ». (Dussé-je faire pénitence, je savais que nous perdriions, mais je voulais qu'entre nous passât un fleuve de sang que ni vous ni nous ne franchirions.)

Précédée d'une violence qui en fit le lit, elle frappa l'opinion par le caractère spectaculaire de ses attentats qui transforment Alger en zone de conflit de haute intensité avec l'intervention des parachutistes dans les rues de la capitale. Finalement, la Bataille d'Alger aura durci davantage que le 20 août 1955 le clivage entre les deux camps. Les derniers assauts de l'OAS à la fin de la guerre rendront ce fossé définitivement infranchissable.

Un tel conflit où la légitimité de la nature des actions menées était au centre des débats fit que l'affrontement militaire s'était doublé d'une guerre idéologique et psychologique qui fit rage. Chaque camp en mesurait le poids. Robert Lacoste, ministre résident, la déclara plus importante que la guerre militaire et, nous l'avons vu pour le FLN également, avec la Plateforme de la Soummam qui préconisait une démarche particulière visant à s'attirer les faveurs des libéraux européens. La question des moyens à employer dans cette guerre a donné lieu à de vifs échanges durant le Congrès de la Soummam. Le soulèvement massif du 20 août 1955 lancé par Zighoud contre les européens (inclus femmes et enfants),²⁴ et qui en outre s'était soldé par la répression que l'on connaît fut critiqué, de même que le massacre exécuté dans la nuit du 13 au 14 avril 1956 sous le commandement d'Amirouche du village Tifritin dans la vallée de la Soummam. Ce village qui avait refusé de se soumettre au FLN est allé jusqu'à s'armer. Toutefois, ce dernier événement, connu sous le nom de « la nuit rouge de la Soummam », ne touchant pas de victimes européennes, passa presque inaperçu au niveau national malgré l'étendue de la tuerie.²⁵ Zighoud Youcef, quant à lui, se défendit en invoquant que c'était le dernier recours qui lui restait pour sauver la révolution en déperdition. Une autre action de moindre ampleur fut également pointée du doigt dans ce congrès : l'embuscade de Sakamody tendue le 25 février 1956 par le célèbre commando Ali Khodja contre un autocar de touristes et deux voitures civiles qui fit 8 morts. Parmi les victimes figurent une fillette de sept ans et une femme qui subirent des sévices et l'architecte Ritter, un libéral qui s'est impliqué aux côtés de militants du FLN dans l'organisation de l'appel à la trêve civile d'Albert Camus.²⁶ Un des membres du commando, Abdelkader Ferradj,²⁷ sera l'un des deux premiers guillotins de la guerre d'Algérie, le 19 juin 1956, l'autre étant Mohamed Zabana.

L'option de la guerre totale ne fait pas l'unanimité en cette fin 1956. Cependant, malgré le règlement de l'ALN de 1954 et les résolutions de la Soummam fraîchement adoptées, le FLN recourt aux attentats aveugles. Abane Ramdane et Larbi Ben M'hidi, eux-mêmes, ordonnèrent des attentats à la bombe ciblant des établissements civils à Alger.²⁸ La différence avec Zighoud, s'il fallait en trouver une, est qu'ils justifient leurs décisions non pas par un appel teinté de djihad ou en invoquant la

²⁴ Ce qui est formellement interdit par la Charte de l'ALN (cf. Daho Djerbal : *Lakhdar Ben Tobbal, mémoires de l'intérieur*, Chihab éditions, p. 227). De son côté, la Plateforme de la Soummam allait interdire les égorgements et les mutilations tandis que le rapport remis en août 1948 par Hocine Aït Ahmed au comité central élargi du MTLD à Zeddine rejetait les soulèvements de masses qu'on lancerait dans des opérations militaires ainsi que le terrorisme généralisé, cf. livre *Archives de la révolution algérienne* de Mohammed Harbi, éditions Jeune Afrique, 1980, p.16.

²⁵ Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN (1954-1962)*, Casbah Éditions, 2003, pp. 446-447.

²⁶ Yves Courrière, *op.cit.*, p. 310.

²⁷ Le héros de *Le Foehn* s'appelle Tarik Feradji, « Français musulman non naturalisé ». Nous verrons plus loin que Mammeri désavouait les attentats contre les civils mais il devait sans doute partager la très forte réprobation soulevée chez la population indigène par les exécutions des condamnés à morts. (cf. tract. d'Abane note 28).

²⁸ Pervillé, Guy : « Le terrorisme dans la guerre d'Algérie (1954-1962) » paru dans *Mensuel 119*, février 1989, <https://www.lhistoire.fr/le-terrorisme-dans-la-guerre-dalgerie-1954-1962>.

Dans un premier temps, Abane a vaît accepté de s'associer indirectement à l'appel à la « trêve civile » de Camus, mais « après la capitulation du président du Conseil socialiste Guy Mollet devant les manifestants européens venus le huer à Alger le 6 février 1956, et ses déclarations favorables à l'exécution des sentences de mort déjà prononcées par les tribunaux, Abane Ramdane répondit par un tract menaçant : « Si le gouvernement français fait guillotiner les condamnés à mort, des représailles terribles s'abattront sur la population européenne ».

déposition d'un roi musulman, mais comme une réplique étalonnée à l'aune de la violence coloniale : exécutions de condamnés à mort, bombe de la rue de Thèbes à la Casbah, etc.

À présent, venons-en au texte de Mammeri qui n'est pas un projet de mémoire à déposer tel quel à l'ONU mais un document à usage interne au FLN destiné à éclairer les responsables (en premier lieu Mhamed Yazid) qui auront à défendre la cause algérienne lors de cette session. Mouloud Mammeri s'y exprime en partisan du FLN dont il partage les objectifs, adopte les principes et, pour une large part, le lexique. Cependant, l'analyse minutieuse des différentes options débattues et les préconisations qu'il formule ne sont pas celles d'un « intellectuel organique » ; dans son argumentation pour recommander telle option ou récuser telle autre, l'auteur use d'une réelle liberté de réflexion.

Quels objectifs pour l'ONU selon Mammeri ?

L'entame du rapport est un constat brut de la situation sur le terrain militaire qui prévaut en septembre 57. Mammeri note :

Nous sommes tous installés dans la guerre, par entente tacite, nous nous sommes mis d'accord pour suspendre la décision politique à la décision des armes. Les victoires remportées par la révolution algérienne d'une façon continue, quelquefois spectaculaires sur le plan militaire, semblent avoir grisé le peuple algérien. [...] Mais le soin apporté à la mise en œuvre de l'action militaire doit-il accaparer toute l'activité de la révolution algérienne ? (112-113)

Pour l'auteur, cet emballement ne doit pas faire perdre de vue l'essentiel car « en définitive, seul le but compte et le but c'est l'indépendance de l'Algérie ». (113) Nous sommes à un moment historique clé, loin de l'étincelle du 1^{er} novembre 1954, à un moment où la guerre a investi le monde urbain avec son cortège d'attentats ciblant des civils (des deux côtés) et du côté institutionnel la torture qui se banalise et suscite un large mouvement de réprobation au sein de l'élite française. Cette invite à la lucidité, Mammeri la fonde sur « le principe révolutionnaire de la subordination de l'action militaire au but politique » (113) adopté au Congrès de la Soummam. De surcroît, ce rappel de la prééminence politique de l'objectif du FLN lui permet de faire endosser aux colonialistes la responsabilité de l'escalade dans la violence, en particulier du recours aux massacres de civils et aux attentats (même s'il n'utilise pas ces mots) : « l'état d'exaspération auquel les procédés monstrueux des forces répressives ont condamné les responsables algériens présents en Algérie, éloignent de plus en plus la révolution algérienne de la ligne politique tracée par la plate-forme » (113), écrit Mammeri. Bien entendu, il n'exclut pas l'action militaire puisqu'il ajoute que « la prochaine session de l'Assemblée des Nations Unies est certainement une excellente occasion pour l'exploitation politique maxima des exploits de l'ALN » (113). Dans cette perspective, deux objectifs sont pointés : isoler la coalition anglo-française frontalement hostile car ouvertement colonialiste et chercher à rallier dans un spectre le plus large possible le maximum de voix à la cause algérienne. Le bloc communiste et les pays rangés dans le camp de la conférence de Bandoeng étant acquis, l'effort doit porter principalement sur ce qu'on appelait alors le « monde libre ».

L'argument de Mammeri consiste d'abord à défaire la propagande colonialiste qui joue sur la peur engendrée au sein de ce « monde libre » par la guerre froide qui l'oppose au bloc de l'Est, et présente l'indépendance des pays du tiers-monde en antichambre du communisme. Dans cette affaire devenue importante pour de nombreux pays, la « révolution algérienne a pris valeur de test », écrit Mammeri ; l'Amérique et l'ONU seront jugées par rapport à leur position sur ce dossier. Il les met en garde contre la tentation de se laisser abuser par un argument qui s'avérerait contre-productif au final. Car, explique-t-il, si « l'écrasante majorité de la partie du globe qui n'est ni communiste ni occidentale est loin d'être foncièrement acquise à l'idéologie marxiste » (114), elle n'hésiterait pas,

si l'Occident lui tournait le dos, à basculer dans le communisme qui représente « un danger idéologique lointain, moins directement ressenti » que les « exigences réelles et immédiates du colonialisme ouvert ou déguisé des 'Anglo-Français' » (114). Au demeurant, la question de fond, fait-il remarquer, porte davantage sur la nature du processus (pacifique ou violent) que sur sa finalité car, en termes d'alternatives, « il n'y a pas plusieurs options possibles pour les peuples colonisés : leur libération doit se faire ou comme l'Inde ou comme le Vietnam. À l'ONU de choisir pour nous » (114). Selon Mammeri, l'évolution historique nous montre que le « colonialisme est anachronique et condamné » en général. Quant au peuple algérien en particulier, « sa résistance aux mesures de répression qui sont une insulte aux principes de l'ONU, sa volonté de plus en plus affirmée d'accéder à l'existence nationale, l'organisation chaque jour plus poussée de sa lutte armée montrent que de toutes façons, il ne saurait lui être imposée aucune autre solution que l'indépendance » (114).

Reste que le colonialisme qui a plusieurs fers au feu peut se replier sur une idée qui, selon l'auteur du mémoire, semble trouver un écho favorable aux États-Unis d'Amérique : celle de la partition, qu'il convient de tuer dans l'œuf en lui opposant une fin de non-recevoir catégorique préconise-t-il. Car cette issue aurait « pour résultat de créer un autre Israël au bout occidental du monde arabe comme il en existe un au bout oriental, c'est-à-dire une menace de reconquête toujours suspendue au-dessus de notre tête, une base d'agression prête, en définitive la négation même de notre indépendance » (120). Sur l'issue de cette session de l'ONU à laquelle il attache une importance de premier ordre, Mammeri se garde de tout excès d'optimisme : « il semble que l'indépendance algérienne ne puisse pas sortir purement et simplement de la fin de cette session » qu'il envisage comme « tremplin » plutôt qu'un « aboutissement » (115).

La question de la violence vue par Mammeri

Le moment où Mammeri écrit son mémoire est particulièrement critique. À Alger le retentissement des attentats est considérable et la répression terrible qui a suivi la tentative de guerre totale lancée le 20 août 1955 a laissé des sentiments mitigés. La torture se répand. Aussi, a-t-il pleinement conscience que cette situation sera vécue comme un dilemme par des militants qui se sont jetés corps et âme dans le combat : « ou l'ONU nous donne l'indépendance ou nous passons à la troisième phase de la guerre révolutionnaire » (115), celle de la « guerre aggravée » de la « guerre généralisée » (115). Partant du point de vue répandu que « l'indépendance s'arrache mais ne se donne pas »²⁹ (115) et que le peuple algérien est engagé dans une lutte absolue pour sa survie et qu'il n'y a donc pour lui d'autres options possibles que « la guerre totale et sans merci jusqu'à la victoire ou jusqu'à la destruction » (115), Mammeri comprend l'origine de cette colère chez ceux qui pensent que « subordonner la lutte armée à une action politique quelconque c'est revenir aux vieux errements réformistes dont l'expérience algérienne a surabondamment prouvé l'inanité » (116). Il n'empêche, Mammeri s'emploie à récuser ce qu'il perçoit comme des dérives qui, cette fois, émanent de son propre camp. Au demeurant, le problème n'est pas dans le principe du recours à la violence, question qui est déjà tranchée, mais dans la forme qu'elle prend, de son ampleur et de l'engrenage où elle risque d'enfermer le combat au point d'en perdre le contrôle et de s'éloigner ainsi du principe soummamien : soumettre la décision militaire au politique.

Mammeri s'attarde longuement sur ce point en partant d'un constat : le rapport des forces militaires engagées est très largement déséquilibré en faveur du camp colonialiste. Une « guerre totale » peut s'avérer extrêmement « coûteuse » (119) pour le peuple algérien. Ensuite, cette option isolerait le peuple algérien sur la scène internationale en le privant du soutien des grandes nations « qui

²⁹ Abane Ramdane a écrit un tract intitulé « La liberté s'arrache mais ne se donne pas » dont la photographie est reproduite dans *FLN mirage et réalité* de Mohammed Harbi, éd. Jeune Afrique, p.165.

pourraient le plus pour nous », lesquelles « nous » laisseraient alors « acheter tout seuls cette victoire » (119). Enfin, cette option ne manquerait pas, au plan interne, de renforcer chez les ennemis le camp des Ultras qui en profiterait pour lancer une répression de forme génocidaire dont les signes avant-coureurs sont déjà perceptibles et que Mammeri signale dans son rapport. L'auteur ne prêche pas le renoncement à l'action militaire mais invite à « redoubler d'intelligence inventive pour que cette session de l'ONU soit le début d'un processus qui nous mène à l'indépendance par des moyens qui ne soient pas exclusivement militaires ».

De même, selon lui « la révolution algérienne [qui] mène de front la libération politique et la libération sociale » (119) gagnerait à ne pas se disperser (ce qui risque d'effriter le soutien potentiel dont elle peut bénéficier) et se focaliser sur la priorité qui demeure la libération politique, c'est-à-dire l'indépendance. Sur ce point, Mammeri rejoint Abane. Pour éviter d'être isolés et acculés à des impasses, Mammeri préconise, le cas échéant, des concessions de pure forme.

N'est-il pas possible d'envisager un texte qui, sans rien céder de l'essentiel, sera rassurant dans la forme et où le vague des termes en tout ce qui concerne les détails des institutions le disputerait aux déclarations d'intention ou de principe³⁰ qui sont d'ailleurs à la fois ceux de l'ONU et de la révolution algérienne (démocratie totale et vraie qu'aucune loi-cadre de l'adversaire ne peut offrir – préoccupations sociales sans recours automatique et inutile à la dictature – égalité politique réelle – État rencontre de plusieurs confessions). (120)

Au final, la philosophie de ce mémoire nous semble résumée par cet extrait :

Partir du fait que le principe de l'État algérien libre de toute attache ou de tout partage de souveraineté est chose indiscutable et admise. Ne plus laisser l'initiative politique au néocolonialisme français. C'est le peuple algérien qui propose la solution à un problème d'ordre intérieur où sont impliqués des citoyens français. (120)

Signalons que c'est dans le cadre de cette activité tournée vers l'ONU que Mouloud Mammeri aurait rencontré le consul Wright³¹ des États-Unis à Alger dans la villa de l'architecte Fernand Pouillon.

Les tribunes parues dans *L'Espoir-Algérie* (Alger, juin 1956 – janvier 1957).

Outre les 5 tribunes parues dans *L'Espoir-Algérie* toutes signées Brahim Bouakkaz, Mouloud Mammeri participe souvent à la rédaction des éditoriaux du journal selon le témoignage d'Emmanuel Roblès dans *Awal* (*op. cit.*) (7). Une première question s'impose sur le choix de ce patronyme Bouakkaz lorsqu'on sait qu'il est déjà employé comme pseudonyme par un chroniqueur de *L'Écho d'Alger*, qui se présente en ancien combattant de la guerre 14-18, et dont les contributions sont publiées dans la rubrique intitulée « Propos d'un vieux kabyle ». Tous les écrits de cette rubrique de *L'Écho d'Alger* prennent fait et cause pour la colonisation dont « la mission civilisatrice » est glorifiée sans réserve alors que sont systématiquement dénigrés les dirigeants du FLN (tout particulièrement Krim Belkacem destinataire de deux lettres ouvertes). Même si nous ne connaissons pas les raisons qui ont poussé Mammeri à recourir au même pseudonyme Bouakkaz – dont il ne pouvait ignorer l'usage fait dans *L'Écho d'Alger* même s'il s'en distingue par le prénom –, nous savons par contre que ce fait a été utilisé plus tard pour dénigrer Mammeri en lui attribuant les chroniques de *L'Écho d'Alger*. Au lendemain de l'appel à la trêve civile de Camus lequel a tourné court, le journal *L'Espoir-Algérie* fut créé par la Fédération des Libéraux d'Algérie

³⁰ Mao Tsé Toung, ira même plus loin dans ce sens lorsqu'il reçut la délégation du GPRA conduite par Ferhat Abbas en octobre 1960 en prodiguant le conseil suivant : « Pour ce qui est des concessions, n'ayez aucune crainte. Faites toutes les concessions que vous voudrez, à commencer par les grandes. Tout peut se rattraper si vous avez l'appareil en main. » In *Mémoires de Ben Tobbal, la conquête de la souveraineté*, p. 134.

³¹ Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN, Casbah éditions 1954-1962*, p. 593.

avec pour objet de porter une voix modérée dissonante dans le discours dominant relayé par les puissants médias de la grosse colonisation dont *L'Écho d'Alger* est le fleuron. C'est dans ce nouveau journal que Mouloud Mammeri publie de juin 1956 à janvier 1957 cinq tribunes sous le pseudonyme Brahim Bouakkaz. Leurs contenus qui expriment les convictions de l'auteur s'inscrivent également dans le cadre de la mission dont l'a chargé le FLN par le biais de Tahar Oussedik, mission conforme à l'orientation donnée par la Plateforme de La Soummam au sujet des Libéraux.

Déconstruire la propagande coloniale

La ligne directrice des contributions de Mammeri est de faire connaître la cause algérienne aux pieds-noirs modérés et de déconstruire la propagande colonialiste fondée sur des clichés mensongers. Il tiendra donc un discours à usage externe qui se veut rassurant sur les intentions du FLN, mais un discours de vérité qui ne dissimule rien sur le fond. Il s'adresse tout particulièrement aux progressistes en soulignant que le colonialisme dans son principe comme dans sa pratique est une injure aux références philosophiques et historiques qui fondent la conscience de la gauche. La première imposture colonialiste est d'assimiler le soulèvement populaire qui dure depuis maintenant près de deux ans à l'action d'un groupe terroriste. Mettant Chateaubriand de son côté, Mammeri invite dès sa première chronique, « Vérité et paroles » du 22 juin 1956, à prendre conscience qu'une page est définitivement tournée et qu'on ne peut plus berner l'opinion par une « certaine dextérité dans l'argumentation [qui] échappe à l'âme simple du peuple algérien, en cela beaucoup moins oriental que ses interlocuteurs. » (121) Mammeri oppose une vérité crue au discours falsifié sur la nature du conflit, les objectifs des insurgés, ainsi que les responsabilités des uns et des autres :

À un peuple que l'on a acculé à prendre les armes pour sortir de l'humiliation et conquérir son droit à une vie humaine et décente, voire à la vie tout court, on offre un nouveau statut et des réformes. Éternelle pétition de principe : ce que le peuple musulman algérien veut, ce n'est pas profiter de parcimonieuses aumônes, mais avoir le droit de décider lui-même de la ligne à donner à son destin ; il ne veut léser les droits de quiconque, mais une expérience maintes fois renouvelée lui a appris que son inclusion unilatérale et sans garantie dans un système qu'il n'a pas choisi fait de lui, par le jeu normal du système, un sacrifié ». (22/06/56, 123)

Sur les questions centrales, Mammeri remet inlassablement son ouvrage sur le métier. Dans sa chronique « Deux ans après » du 27 octobre 1956, il écrit que « la presse algérienne continue de donner du bandit, du hors-la-loi » (126). Cela ne peut changer la nature des événements, même si ce n'est pas de gaité de cœur que les Algériens acceptent « la rigueur des moyens auxquels un régime inhumain accule les combattants de la libération, ils n'en approuvent pas moins l'idéal et les buts de la résistance » (126). S'agissant de la réalité de la résistance et de la représentativité du FLN, il conseille de rompre avec la politique de l'autruche : « Il faut en prendre son parti : la résistance est algérienne, la volonté de libération pratiquement unanime, le Front vraiment national », écrit-il. (127) Mammeri déplore le rôle à contre-emploi de Guy Mollet qui fait « la guerre que la droite n'eût pas osé mener ; [laquelle droite] le laissera tomber dès qu'il aura fait le gros œuvre » (123). Mammeri prédit à celui-ci le même sort que celui qu'a connu M. Naëgelen. Sans doute que M. Guy Mollet finira-t-il en « protestant qu'il n'avait pas voulu cela », mais ce sera trop tard, tout comme « il nous importe peu que M. Naëgelen dise qu'il n'a pas voulu cela, si on lui reproche que les élections qu'il a truquées ont été la cause déterminante de la guerre actuelle » (123).

Mammeri tente ainsi de dessiller les yeux de la masse des Petits Blancs en leur tenant un langage de vérité, eux dont les Ultras ont réussi à s'assurer la « complicité [en développant chez eux] divers complexes, dont la logique les voue sans recours à la disparition ou à l'extermination de l'autre » (125). Enfin, lorsqu'arrive la question algérienne sur le bureau de l'ONU, il y consacre sa chronique du 5 janvier 1957 intitulée « Prélude à l'ONU » où il use encore de l'image de la France pour la retourner contre la politique coloniale de celle-ci :

La France de la Révolution va-t-elle encourir le reproche d'être la dernière nation à défendre des privilèges que pourtant dans le monde l'on a aboli au nom des valeurs justement françaises ? (5 janvier 1957, 131)

Dans ce conflit, la solution ne peut être trouvée que dans une négociation directe, sans faux-fuyants, avec le FLN. Il met en garde contre les illusions dangereuses et coûteuses qui se nourrissent « de ralliements mascarades [...] des idylliques tableaux de chasse quotidiens d'une armée qui fait la guerre joyeuse et massacre, à peu près sans risques, des dizaines de combattants ennemis » (127). Ce conflit – fondamentalement politique – ne peut connaître d'issue militaire même si, en cette fin 56, l'on mobilise déjà « 400 000 hommes sur le pied de guerre » (124). L'impasse de cette alternative est incarnée par M. Lacoste qui dans sa « pacification » qu'il se refuse à nommer guerre « attend une victoire par les armes, après laquelle il ne restera plus qu'à recommencer la guerre » (27 octobre 1956, 128).

La lettre à un Français

Cette lettre est une contribution que Mouloud Mammeri écrit à la demande de Jean Sénac qui sollicite sa participation au numéro spécial de la revue *Entretiens sur les arts et les lettres* consacré à l'Algérie. Dans ce volume³² paru en février 1957, on y trouve les contributions de Kateb Yacine, Mohamed Dib, Henri Kréa, Malek Haddad, Mostefa Lacheraf, Jean Sénac, Safia El Mendjel, et en hors-texte des dessins de Bouzid, Issiakhem, et Khadda. Le classement de cette lettre parmi les écrits politiques de Mammeri se justifie par le propos même de ce dernier qui écrit : « Ta lettre me fait l'effet de me venir de Sirius – tant les préoccupations m'en semblent étrangères. Il y a encore des pays où l'on s'occupe de choses aussi exquisément inutiles que la littérature et les littérateurs [...]. Ici des hommes meurent, des miasmes meurent, des pourritures meurent » (34). L'auteur qui refuse de répondre à une commande littéraire dans un pays hanté par la mort consacre tout son article au colonialisme.

Sur le fond, cet envoi adressé à Jérôme (en fait Jean Sénac) est un état des lieux implacable de l'œuvre coloniale vue sous l'angle social et, tout particulièrement, sa « mission civilisatrice ». Dans sa forme, ce document présente une singularité importante par rapport aux précédents textes mentionnés dans cette section. Nous connaissons la date de sa parution, février 1957, celle de son envoi, le 30 novembre 1956 d'Alger, et il est signé Mouloud Mammeri, ce qui vu la notoriété de ce nom ne pose aucun problème d'identification de l'auteur. Cette fois, Mouloud Mammeri qui vit et travaille à Alger s'expose en prenant une position publique tranchée en son nom propre sur la situation politique que subit son peuple alors que la guerre bat son plein dans les campagnes algériennes et qu'Alger, investie par les parachutistes, est secouée par une vague incessante d'enlèvements, d'attentats et d'assassinats. Dans l'Alger d'alors, la position de Mammeri ne va pas sans risque.

Un monde binaire

L'article de Mammeri consacre la rupture consommée entre les deux camps en conflit. Dans cet univers manichéen, binaire, il y a le camp des « neuf millions d'Algériens [...] qui comptent leurs morts » face à la France coloniale désignée par un « vous » générique dans lequel l'auteur inclut

³² Dans ce numéro consacré à l'Algérie où tous les textes sont publiés en français, la brève préface de Mohammed Harbi présente une Algérie qui n'existe que par et pour la langue arabe, une Algérie qu'il voit comme un « pays qu'elle [la langue arabe] avait servi à unifier, auquel elle a donné une âme ». Cette conception de l'identité algérienne est à rapprocher de celle de Messali pour qui l'histoire de l'Algérie commence avec l'invasion arabe. Mouloud Mammeri dans sa « lettre à un Français » défend une autre conception de l'identité nord-africaine en plaçant sur le même plan les figures de l'antiquité, Terence et Saint Augustin, et celles du moyen-âge, Abdelmoumen et Ibn Khaldoun.

son interlocuteur. Bien sûr, dans ce monde devenu fou où la tentation génocidaire est réelle, « qu'on les tue tous, c'est une phrase que l'on entend ici » (35), souligne Mammeri, il y a bien dans le camp d'en face des individus comme Jérôme qui échappent à cette folie. Mais si « toi et moi nous savons bien, Jérôme, qu'après qu'on les aura tous tués, il y aura les autres : il y en a toujours d'autres en ces cas-là... » (35), Mammeri précise que « ce ne sont point les hommes mais le système que je mets en cause. » (37) Ce système qui « est un recul de la civilisation et de l'homme » (37) est régi par une loi fondamentale d'une simplicité biblique : « Aux colonies, [...] tout devient colonial, c'est-à-dire inhumain » (36), surtout en Afrique du Nord, où la civilisation ne s'est pas établie avec la colonisation française, au contraire :

Ces rives méditerranéennes habituées au souffle altier de l'esprit et sur lesquelles ont fleuri l'humanité de Terence, la profondeur d'Augustin, le génie d'Hannibal, la paix d'Abdelmoumen et la lumière d'Ibn Khaldoun, maintenant sont devenues stériles. (37)

Pour Mammeri, le pire n'est pas quand « le mort est un cadavre [qui a] une forme et un nom, des parents qui le pleurent, des amis qui veulent le venger. [...] Mais quand ce sont ses illusions mortes, ses amours mortes que l'on compte, alors l'entreprise est difficile » (35). Bien des principes dont se revendique la France sont vidés de leur sens, font partie des « victimes », « tués » par des pratiques coloniales exécutées au nom de la même France et les mots « usés », « morts », qui les désignent ne suscitent plus qu'un « sourire à la fois moqueur et attendri sur vos lèvres » (35), écrit-il. Mais d'avoir laissé croire au monde que le destin de la France et le colonialisme était antinomiques, « le monde vous a pris au mot » (36). Mammeri rejette en bloc le colonialisme, à commencer par la mission civilisatrice qui est censée le justifier :

Rien n'est plus douloureusement lamentable qu'une mission en pays colonisé. Le colon du moins ne s'en prend qu'au corps. Bien sûr, il brise l'âme du même coup, mais c'est secondairement : ce n'était pas son dessein premier. Mais le missionnaire (religieux ou laïque, le prêtre ou l'instituteur) ravage l'âme précisément. (36)

C'est un fait que « l'enseignement du Christ [...] arrive aux Africains dans les mêmes bateaux qui apportent le colon, l'administrateur et l'eau de vie ; confusément, les Africains sentent que tous ces éléments sont solidaires, que ce sont des visages différents d'une même machine à broyer » (36). Certes, il y a des hommes qui font honneur à l'Église,³³ mais ce sont là des exceptions qui confirment la règle qui veut que l'avidité du colon ici-bas ne l'empêche pas d'entretenir d'excellents rapports avec le missionnaire : « Dieu n'a-t-il inventé la vertu du renoncement que pour le Nègre ? A-t-il réservé au Nègre tout le Ciel ? » (37), interroge l'auteur. Mais ceux qui justifient leur domination en se drapant du mépris de toute une race ont fini par apparaître nus dans la vraie nature de leurs sentiments qui se trouvent dans la région « la plus basse de l'homme » assène Mammeri. Débarrassée de ses fards, cette société révèle que « les hommes qui fleurissent en régime colonial, ce sont les combinards, les traficoteurs, les renégats, les élus préfabriqués, les idiots du village, les médiocres, les ambitieux sans envergure, les quémandeurs de bureau de tabac, les indicateurs de police, les maquereaux tristes »³⁴ lâche-t-il (37). Les faux-semblants qui ont fait illusion quant aux bienfaits du colonialisme appartiennent désormais aussi au monde des morts car

³³ Il est vraisemblable que Mammeri fasse ici référence aux prêtres catholiques qui ont soutenu le FLN, dénoncé la torture comme l'a fait l'archevêque d'Alger, Mgr Duval.

³⁴ C'est un constat que ne renierait pas Marcel Moussy qui décrit àinsi dans son roman (*Le mauvais sentiment*, édition du Seuil, 1955) la corporation des commis voyageurs à la quelle appartient son héros: "La serviette plate et la sandale légère, ils avaient d'un bistro à l'autre leurs étapes traditionnelles. Pas forcément aigris puisque sans ambition, et se consolant de leur stagnation par le spectacle journalier de l'échec ou de la rechute des autres." (52) Ce passage est cité par Wolf Albes qui reproche à Marcel Moussy de donner une image dégradée des pieds-noirs qui est celle "d'une parfaite médiocrité" (voir son livre *Les Écrivains pieds-noirs face à la guerre d'Algérie (1954-1962)*, édition Atlantis, 2014, p. 219).

Le colonialisme ne libère pas, il contraint ; il n'élève pas, il opprime, il n'exalte pas, il désespère ou stérilise : il ne fait pas communier, il divise, il isole, il emmure chaque homme dans une solitude sans espoir. (38)

Ce système fondé sur « le mépris stupide de toute une race, un peuple, le mépris aveugle bestial, inconsideré » mais qui affiche des prétentions démesurées porte en lui les germes de sa propre destruction selon Mammeri qui conclut : « Mais force et mépris ? À qui veut fonder une civilisation et qui dure c'est un trop friable ciment » (38).

Comme nous l'avons montré ci-dessus, Mammeri n'a jamais fonctionné comme un « intellectuel organique », et pourtant, il s'est jeté corps et âme dans le combat nationaliste. Peu d'écrivains algériens se sont autant engagés, et ont autant écrit que lui. Lui, qui était de surcroît dans la gueule du loup, au cœur de la Bataille d'Alger.

II-La période de clandestinité : « l'affaire Mammeri »

Nous abordons ici l'épisode le moins bien connu de cette période de la vie de l'écrivain, celui de « l'affaire Mammeri », ainsi que l'a nommé le journal littéraire *Lettres Françaises* (18 avril 1957) dirigé par Louis Aragon. C'est le moment où l'écrivain bascule dans la clandestinité et quitte l'Algérie. Documenté grâce au témoignage de Tahar Oussedik, auquel vient s'ajouter ici celui de Gana Mammeri, les brefs mais nombreux articles ainsi que les communiqués publiés dans la presse métropolitaine (*Franc-tireur*, *Le Monde*, *L'Humanité*, *France-Soir*, *Combat*, *Lettres Françaises*, etc.) de l'époque traitant de la « disparition » de l'écrivain jettent la confusion par leurs incohérences et contradictions. Le 8 février 1957, Mouloud Mammeri demande un « congé exceptionnel de trois jours au Proviseur du lycée de Ben Aknoun pour accompagner sa famille en Kabylie » selon plusieurs journaux dont *Le Monde*, *Franc-Tireur* et *L'Écho d'Alger* du 16 avril 1957. Nous verrons plus loin qu'il n'en est rien. En réalité, il se terre à Alger depuis cette date du 8 février jusqu'au jour où il quitte cette ville pour Rabat, le 20 avril 1957. Tahar Oussedik, l'homme qui l'a recruté au FLN, est arrêté le lundi 4 février au soir. Selon son témoignage, après avoir résisté à la torture jusqu'au jeudi 7 février, il passe alors aux aveux,³⁵ ce qui déclencha une branle-bas de combat chez les parachutistes qui partent à la recherche de l'écrivain à son domicile de la rue Laperlier où ils ne le trouvent pas.

La presse s'en mêle et s'emmêle

Pourtant, cette « affaire Mammeri » ne sera connue du public que deux mois après, le samedi 6 avril, lorsque le journal *Franc-tireur* fait état, « selon une source digne de foi », de l'arrestation probable de l'écrivain « Mouloud Mammert » (sic) et du fait que sa famille est sans nouvelle de lui. Aussitôt, le mardi 8 avril, le Comité national des écrivains publie un communiqué (signé d'Elsa Triolet, Jean-Paul Sartre, Vercors, Maurice Druon, Louis Aragon, Robert Merle, Georges Huisman, etc.) pour « demander au gouvernement français de réserver l'avenir et de garantir quelles qu'aient pu être face à ce problème [algérien], son attitude et sa conception du devoir patriotique, la vie et la liberté physique et les intérêts moraux de l'écrivain Mouloud Mammeri dont un quotidien du matin annonce l'arrestation et la disparition à Alger » (*L'Humanité* du 10/04/1957).

Les démentis

Le 9 avril, les services de Robert Lacoste, ministre résident, opposent un démenti, largement repris par la presse et affirment que l'écrivain se trouve au Maroc chez son oncle Si Mammeri, ministre de la maison impériale, après avoir obtenu un passeport dont le numéro est donné et en précisant

³⁵ « Tahar Oussedik : compagnon de 60 ans » in *Algérie actualités* n°1221, semaine du 9 au 15 mars 1989.

qu'il avait fait intervenir un fonctionnaire à cet effet. Le communiqué de la Résidence, cité par l'hebdomadaire *Lettres françaises* du 18 avril 1957, s'étonne que « des intellectuels aient pu faire état, dans une protestation, de l'arrestation puis de la disparition d'une personne sans avoir préalablement recherché la moindre vérification des affirmations qu'elles avançaient ». Les rumeurs de la disparition de Mammeri persistent malgré ce démenti, et le CNE (Comité national des écrivains) envoie un télégramme le 13 avril à « son excellence Si Mammeri » au Palais royal de Rabat pour savoir si son neveu se trouvait effectivement chez lui. Le télégramme de la réponse ne tarde pas. Il tombe le jour même à 17h30 : « Suis sans nouvelles de mon neveu depuis deux mois. Mammeri ».

Le nouveau communiqué du Comité national des écrivains en appelle, cette fois, directement à l'opinion française : « Les signataires saisissent donc, non le gouvernement, mais l'opinion française, des faits ci-dessus, et l'appellent à se faire entendre pour la sauvegarde de Mouloud Mammeri, dont l'œuvre est une garantie qu'un avenir commun est possible pour les peuples algériens et français » (*Lettres françaises, ibid.*). Le journal, *France-Soir* daté du 16 avril 1957 publiait l'article suivant :

Alger, 15 avril. Une enquête est actuellement menée pour savoir si l'écrivain algérien Mouloud Mammeri a effectivement quitté l'Algérie. Il y a une semaine, en effet, à la suite d'un communiqué du Comité National des Écrivains qui exprimait son inquiétude au sujet de la disparition de M. Mammeri, le gouvernement général indiquait que celui-ci avait demandé un passeport pour rejoindre, au Maroc, son oncle Si Mammeri, ministre de la maison royale. Les parachutistes, qui le recherchaient effectivement, ne l'avaient pas trouvé à son domicile. De son côté, Si Mammeri assure qu'il est sans nouvelles de son neveu depuis deux mois.

Reprenant cette dépêche, *Les Lettres françaises* du 18 avril, pose une question lourde : « Mais que signifie la recherche, par les parachutistes, à son domicile algérien d'un écrivain qu'on déclare officiellement se trouver au Maroc ? » Sous le titre « Arrivé à Rabat, M. Mouloud Mammeri demande qu'aucun bruit ne soit fait autour de sa 'disparition' » le correspondant particulier du *Monde* (daté du 23 avril 1957) écrit pour toute explication l'article suivant :

Rabat, 22 avril. L'écrivain algérien M. Mouloud Mammeri est arrivé samedi [20 avril] au Maroc, venant d'Alger. En réponse aux questions qui lui étaient posées sur l'aérodrome de Salé, l'écrivain s'est montré discret sur sa 'disparition'. 'Il ne faut pas dramatiser les choses, a-t-il dit. Je me reposais chez un ami. Pas de bruit maintenant autour de cette affaire. Je retrouve Rabat, où la vie est tranquille et où j'ai fait une bonne partie de mes études.' De ses propos, se dégageait l'impression que M. Mouloud Mammeri venait de quitter un pays où il lui paraissait difficile de continuer à vivre en raison de l'atmosphère actuelle. L'auteur de *La Colline oubliée* réside chez son oncle Si Mammeri, ministre de la maison impériale et familier de Mohamed V dont il fut le précepteur.

Le 25 avril 1957, la même revue *Les Lettres françaises* revient sur cette affaire en republiant la « Lettre à un Français » de Mouloud Mammeri déjà parue la première fois en février 1957 dans la revue éditée par Jean Subervie à Rodez, ce qui est une façon de répondre elle-même à la question qu'elle a posée une semaine auparavant.

Quelle postérité ?

Depuis, quels ont été les éclaircissements apportés à cette situation pour le moins confuse ? La revue *Awal* (1990) s'est penchée sur la question après le décès de l'écrivain et a le mérite d'avoir réuni et publié des textes dont on connaissait l'existence après 1980 mais qui restaient difficiles d'accès. Cependant, la revue *Awal* en est restée aux informations données par *Les Lettres françaises* pour ce qui est de l'épilogue de cette « affaire Mammeri », à l'exception du témoignage de Roblès. Hormis quelques cas rares où ce sujet a été évoqué de manière marginale, la postérité qui s'est construite sur des idées préconçues autour de cette affaire est souvent malveillante, complaisante parfois, mais

toujours inexacte ou incomplète. Ainsi, on peut lire sous la plume d'Olivier Todd,³⁶ à propos de Camus, qui ne faisait pas partie du Comité national des écrivains, mais qui s'est « intéressé à l'affaire », qu'

[U]ne simple menace peut mettre Camus en mouvement : il apprend que Mouloud Mammeri, écrivain libéral, est recherché parce qu'il a publié un article – non signé – dans le mensuel *Espoir-Algérie*. Camus s'émeut. Roblès lui fait savoir que Mammeri ne sera pas poursuivi. (681)

Sur quoi se fonde cette affirmation de Roblès ? Elle contredit ce qu'il a lui-même écrit auparavant dans *Awal* (*op. cit.*, pp.7-8) où il affirmait que Camus est intervenu « avec un groupe de confrères parisiens [...] auprès du ministre-résident, Robert Lacoste, qui dut autoriser Mammeri à quitter librement l'Algérie. » La revue *Awal*, pour sa part, s'est contentée de reprendre dans son récit le compte-rendu des *Lettres Françaises* du 18 avril publié sous le titre « L'affaire Mammeri » avec l'écrivain toujours bloqué en Algérie, puis de nouveau un chapeau tiré encore des *Lettres Françaises* du 25 avril faisant état de l'arrivée de Mammeri à Rabat. Mais rien dans l'intervalle. Le même vide se retrouve dans le livre *La face cachée de Mammeri*³⁷ consacré au même thème.

Quels sont les faits ? Le journal *L'Espoir-Algérie* est saisi le 21 février 1957 et l'équipe a suspendu sa parution pour des « raisons financières » nous apprend *Le Monde* du 9 avril 1957 tandis que l'article de *France-Soir* affirme que les parachutistes recherchaient Mouloud Mammeri. *L'Écho d'Alger* du 16 avril 1957 est encore plus précis, on y lit : « Mouloud Mammeri, professeur au lycée de Ben Aknoun, était effectivement recherché par les parachutistes une semaine après son départ. Il aurait lié partie avec des adhérents du FLN ». Boussad Berrichi³⁸ cite un entretien qu'il a réalisé avec Mouloud Mammeri et reproduit un autre entretien donné également par Mouloud Mammeri au journal *Témoignage Chrétien* du 24 janvier 1958 qui confirment cette information. En outre, Roblès admet dans *Awal* qu'il ne connaissait pas le niveau de l'engagement de Mammeri au sein du FLN et, en particulier, les menaces qui pesaient sur lui après l'arrestation de Tahar Oussedik. Nous verrons plus loin combien l'appréciation de Roblès était optimiste.

Plus pernicieuses et plus dangereuses sont les rumeurs distillées par le pouvoir post-indépendance dans les organes de presse gouvernementaux ou du néo-FLN. Ces rumeurs prennent racine dans des attaques que Mouloud Mammeri a subies dès le début de sa carrière d'écrivain avec la parution en 1952 de *La Colline oubliée* qui lui valut une campagne de dénigrement menée par *Le Jeune Musulman*, organe Oulémiste fondé par Ahmed Taleb, qui fit date. Ce dernier occupera après l'indépendance des postes clés au gouvernement (ministre de la culture, de l'Éducation nationale, des affaires étrangères, etc.). Et puis, l'on trouvera plus tard des allusions à cette période de la Bataille d'Alger lorsque Mammeri publia la pièce de théâtre *La Mort absurde des Aztèques* en 1972, et que Kamal Belkacem (« Les donneurs de leçons », 20 mars 1980) lui rappelle que Jacques Soustelle qui fut gouverneur d'Algérie en 1956 avait aussi écrit sur les Aztèques. Lorsqu'en juin 1967 pendant « la guerre des six jours », Mammeri refusa d'écrire sur commande un communiqué au nom de l'Association des écrivains algériens dont il était président, *Révolution africaine*, organe central du FLN, déterrera « la ténébreuse affaire » de *La Colline oubliée*. Un sommet sera atteint lors de *Tafsut Imaziyen* (Printemps berbère) de 1980 par Kamal Belkacem dans sa tribune « Les donneurs de leçons » parue le 20 mars 1980 dans *El Moudjahid*. Il y affirmait que Mouloud Mammeri avait refusé de signer un manifeste du FLN en 1956 et qu'il écrivait par contre, pour

³⁶ Olivier Todd, *Albert Camus, une vie*, éditions NRF Gallimard, 2010.

³⁷ Tassadit Yacine, *La face cachée de Mammeri*, textes recueillis et présentés par Hafid Adnani, éditions Koukou. 2021.

³⁸ Mouloud Mammeri, *Écrits et paroles*, textes réunis par Boussad Berrichi, CNRPH, 2008. Vol I p.161 et Vol. II p. 57.

L'Écho d'Alger, des chroniques dans lesquelles il traitait de « chacals des Aurès » les maquisards de l'ALN. Plus tard, Kamal Belkacem confiera à ses collègues qu'il a été instruit dans cette affaire par des personnalités informées sans pouvoir donner le moindre indice sur ce manifeste du FLN qu'aurait refusé de signer Mouloud Mammeri en 1956 – c'est-à-dire au moment où celui-ci rédigeait, pour le compte du FLN, son mémoire relatif à l'ONU ! Quant aux chroniques dans *L'Écho d'Alger*, il est vraisemblable que son informateur ait voulu spéculer sur le fait qu'un collaborateur de ce journal publiait une chronique hebdomadaire sous le titre « Propos d'un sage kabyle » qu'il signait Bouakkaz. Pourtant ce Bouakkaz s'est lui-même présenté en ancien combattant de la première guerre mondiale de 14-18, il cite par ailleurs un instituteur qu'il a eu pour maître d'école en 1900 du nom de M. Dinat, alors que Mouloud Mammeri est né en 1917. Quant aux lignes politiques des chroniques et aux titres des journaux où elles paraissaient, *L'Espoir-Algérie* pour Brahim Bouakkaz et *L'Écho d'Alger* pour Bouakkaz (tout court), il semble difficile de les confondre de bonne foi. M'hamed Yazid qui reçut le mémoire de Mammeri confia à Tahar Oussedik qui le lui avait fait parvenir, s'en être beaucoup servi dans sa mission à l'ONU. Tahar Oussedik l'avait joint pour intervenir et se faire entendre dans cette affaire. Selon Arezki Métref qui était journaliste à *Algérie-Actualités*, il a téléphoné à l'hebdomadaire pour rétablir les faits mais son témoignage n'a pas été pris en compte, tout comme *El-Moudjahid* refusa de publier la cinglante mise au point que Mouloud Mammeri lui envoya.

Plus proche de nous, en 2016, dans son article « 'De la trêve civile' de 1956 au combat des Libéraux : *L'Espoir-Algérie* (1956-1962) », Barkahoum Ferhati, directrice de recherche au CNRPH, déclare : « Les membres de *L'Espoir Algérie* sont dispersés, certains vont devoir quitter le pays, d'autres, traqués, font profil bas. Kaddache est arrêté tandis que Mammeri est porté disparu (en fait il se rend clandestinement au Maroc pour échapper à l'arrestation) » (<https://glycines.hypotheses.org/489>). L'auteure n'apporte aucun élément à l'appui de son affirmation que Mammeri a quitté l'Algérie pour le Maroc clandestinement.

Témoignage de Gana Mammeri.

Gana Mammeri, futur pharmacien, était élève au lycée Bugeaud en classe de terminale (philosophie) qui avait fait la grève des examens en 1956. Il a assisté Mouloud Mammeri dans son activité militante. À la rentrée 1956, il ne reprit pas les cours et fut arrêté au début février 1957 par les parachutistes à la villa du parc Bigori de Lounas Mammeri (occupée également par Mouloud Mammeri) en compagnie de parents, Makhlouf et Salah. Aux murs du salon de la villa étaient accrochés trois portraits : celui du président de la République française Albert Lebrun, un autre du roi Mohamed V et le troisième du Maréchal Lyautey, tous trois dédiés à « Si Mammeri ». La présence de ces portraits incita les militaires à une certaine retenue mais emmenèrent toutefois les trois jeunes personnes en séparant Gana et Makhlouf de Salah qui détenait un pistolet et qui finira, lui, dans le célèbre camp Bossuet. Gana et Makhlouf, quant à eux, iront retrouver Tahar Oussedik dans un camp d'internement de la banlieue ouest d'Alger.

Au camp, un militaire apprit à Gana et Makhlouf que leur parent Mouloud Mammeri était au Maroc. Libérés au bout de quelques semaines, sans argent, ils décident de passer voir un parent par alliance, l'avocat Bensyama, qui réside au centre-ville tout près du siège du journal *L'Écho d'Alger* pour qu'il leur offre de quoi payer leur voyage pour rentrer en Kabylie. Et là, quelle ne fut pas leur surprise d'y trouver leur cousin Mouloud Mammeri... en train de prier, ce qu'ils ne lui avaient jamais vu faire auparavant ! Ils apprirent alors que c'est d'abord chez le Comte de Viaris, au Beau Fraisier, que Mouloud Mammeri s'était réfugié dans un premier temps. Et que c'était aussi là qu'il a eu la frayeur de sa vie.

Le comte qui avait accepté de le cacher, lui expliqua que pour éviter d'être reconnu par les personnes qu'il recevait, il était plus prudent d'occuper « les communs » situés à l'écart dans le jardin et où la servante Maria lui apporterait ses repas. Pour tout mobilier, il disposait d'un lit, un crucifix et une bible. Puis, un jour, alerté par un vacarme à l'extérieur où se mêlaient le vrombissement de moteurs de véhicules, des ordres hurlés, des bruits métalliques et de pas d'hommes qui couraient, il décida de ne pas laisser les volets de sa chambre clos pour ne pas éveiller de soupçons. Afin de se donner contenance, il prit la bible à la main et ouvrit les volets. Il se retrouva nez-à-nez avec un parachutiste :

- « Que faites-vous là ? », lui demanda le parachutiste. - « Euh, ... euh, ... », ce fut la seule réponse qu'il put articuler. Les parachutistes rentrèrent et retirèrent de derrière la chasse d'eau le passeport marocain caché que son oncle lui avait fait parvenir mais qu'il ne pouvait utiliser parce que les fonctionnaires qui l'avaient établi avaient porté la mention « nationalité algérienne » sur le document. Il n'eut pas le temps de s'expliquer cette fois. Un coup de sifflet retentit et les parachutistes repartirent aussi vite qu'ils étaient arrivés, l'abandonnant là, livide.

Aussitôt après cet incident, le FLN lui changea de cache et c'est ainsi qu'il se retrouva chez Bensyama à deux pas du siège de *L'Écho d'Alger*. Makhlof, persifleur, l'interrompt dans son récit : « Mais c'est à Massu que tu dois adresser ta prière ! C'est lui qui a ordonné le coup de sifflet qui t'a sauvé la vie ! ». Mouloud Mammeri les informa alors qu'il avait reçu par l'oncle Mohand Ameziane Boudriès, fonctionnaire au Gouvernorat général, une proposition de Robert Lacoste lui offrant de quitter l'Algérie pour le Maroc. Il venait d'apprendre qu'il serait accompagné d'un colonel³⁹ pour garantir sa sécurité. L'intrusion impromptue dans le processus de ce colonel l'inquiéta au plus haut point. Pourtant, le contact avec le ministre résident était sûr : il s'agissait de son oncle. Vraisemblablement ce même fonctionnaire évoqué par la presse était également intervenu pour lui obtenir le passeport. Voilà comment Mouloud Mammeri a quitté Alger pour Rabat le 20 avril 1957. Contrairement à ce qui avait été écrit dans la presse, il n'était jamais sorti d'Alger durant toute cette période de clandestinité et encore moins envoyé de courrier depuis la Kabylie.

Les lettres

L'ensemble des documents dont il sera question ici fait partie d'un fond Marcel Moussy acquis par un ami chez les bouquinistes des quais de la Seine. Deux de ces lettres portent clairement les lieux et dates de leurs envois : la première « Rabat le 18-4-1957 » et la seconde « Rabat le 23-4-1957 ». Les deux lettres portent une signature qui permet de les attribuer sans doute possible à Mohammed (dit Lounas) Mammeri. Leur contenu et leur destinataire Marcel Moussy (on a même retrouvé les enveloppes) ne font aucun doute non plus. Il en va autrement des quatre autres lettres qui ne portent ni lieu d'expédition ni date d'envoi, ni signature lisible. Seul le destinataire est clairement identifié par la formule commune aux quatre lettres : « Mon cher Moussy ». Les dimensions des feuilles de papier sont différentes, petit format (demi-feuille) pour deux d'entre elles et format ordinaire (feuille entière) pour les deux autres. Peut-être ont-elles été écrites à partir des deux refuges que Mammeri a occupés et où les formats de papier disponible étaient différents ? On peut cependant les ordonner de manière certaine selon les dates d'expédition. Deux d'entre elles (petit format) vouvoient le destinataire, les deux autres le tutoient. On peut légitimement supposer que le vouvoiment précède le tutoiment. Parmi les deux premières lettres, l'une commence par « Voici qui va fort vous étonner » et l'autre par « Encore moi », ce qui règle la question de l'ordre entre ces deux lettres, le reste des contenus vient confirmer cette affirmation. Quant à leur datation, on peut tout de même

³⁹ Le D^r Amar Mansouri, membre de la Société des études camusiennes (SEC), suggère que ce colonel pouvait être un proche de Camus, il s'agit probablement du colonel Rossfelder.

affirmer qu'elles sont postérieures au 8 février, jour où le sauf-conduit a été refusé à Mouloud Mammeri. Pour les deux autres qui emploient le tutoiement, on peut non seulement les ordonner mais les dater de manière assez précise. L'une d'elles fait référence à l'annonce de la disparition de l'écrivain Mouloud Mammeri par *Franc-Tireur* du 6 avril 1957. L'autre fait référence au démenti publié par les services de Lacoste le 9 avril, et paru dans les journaux le 10 et surtout elle renvoie à l'autre lettre comme étant celle « envoyée hier ». On peut retenir comme date de cette dernière le 14 avril qui marque pour l'oncle Lounas la date des dernières nouvelles de son neveu qui lui sont parvenues depuis Alger. Ce qui donne comme date probable d'expédition des lettres le 13 et 14 avril. Mais cela suppose que Moussy ait informé Lounas Mammeri de la date d'expédition du courrier qu'il a reçu ou bien qu'une date portée sur la lettre jointe et destinée à Lounas permette à ce dernier de la dater. Nous avons numéroté les lettres de 1 à 4. Outre ces quatre lettres, il y a un extrait d'une autre lettre de Mouloud Mammeri, qui n'est pas retrouvée dans le fonds récupéré, recopié de la main de Moussy avec le titre « Extrait de la lettre de M. » et qui porte la date du 5 mars ajoutée par Moussy en rouge (1957 évidemment). Le contenu de ce passage ne laisse aucun doute sur l'auteur qui ne peut être que Mouloud Mammeri. Le tutoiement est employé dans cet extrait. On peut donc supposer que les deux premières lettres lui sont antérieures, ce qui situe les dates de leur envoi dans la fourchette de temps allant du 9 février au 4 mars 1957. Vraisemblablement plus proches du 9 février que du 4 mars.

Contenu des lettres

Nous avons évoqué plus haut l'ampleur de la répression qui s'est abattue sur Alger, voici comment Mammeri parle de cette période à Moussy dans l'extrait daté du 5 mars (avant le « suicide » d'Ali Boumendjel intervenu le 23 mars) : « Une vague d'arrestations, d'internements, d'envois dans des camps déferle sur Alger, en particulier sur les intellectuels ». Il se sent lui-même visé, mais il se garde de se livrer sur la réalité de son engagement, surtout dans une lettre alors qu'il sait le courrier surveillé : « Je n'ai rien fait qui puisse me valoir cela, mais justement, il n'est plus nécessaire d'avoir fait quelque chose pour qu'on vous arrête. Je ne peux pas te décrire l'atmosphère et toi-même tu ne peux réaliser de là-bas ce qu'elle est. Il faut y vivre pour savoir ce que c'est », écrit-il.

Dans la première lettre, Mammeri demande essentiellement à Moussy de transmettre à son oncle Lounas (Mohammed Mammeri) au Maroc la lettre jointe à son envoi parce que, dit-il « je crains fort que les lettres adressées au Maroc n'arrivent que d'une façon fantaisiste. Or vous verrez vous-même à la lecture qu'il est de toute urgence [souligné par nous] qu'elle arrive et le plus tôt serait le mieux. » Pour rassurer Moussy et une éventuelle censure sur le contenu de la lettre jointe, il l'envoie ouverte pour que les deux puissent la lire. De quelle urgence peut-il être question dans cette circonstance sinon de son exfiltration d'Algérie ? Puis, il change de sujet et parle à Moussy de ses projets en cours : une pièce de théâtre, sans doute *Le Foehn ou la preuve par neuf*, et un roman, peut-être *L'opium et le bâton*. Il conclut en revenant sur l'urgence et le prie de « transmettre tout de suite » en s'excusant des tracasseries qu'il occasionne à Moussy.

Plus brève, la deuxième lettre (une courte petite page) se réduit à une requête analogue sauf que la lettre jointe est cette fois destinée à son frère qui, lui aussi, réside au Maroc, parce que, explique-t-il « j'aurais voulu qu'il insistât pour convaincre mon oncle ». À cette insistance, on mesure le niveau de pression qui s'exerçait sur lui.

Dans la troisième lettre, Mammeri informe Moussy qu'il a pris connaissance de l'article du *Franc-Tireur* du 6 avril qui annonce son « arrestation probable ». Par sa lettre, il veut d'abord rassurer Moussy en lui disant qu'il n'en était rien et lui demande aussi de rassurer tous ceux que cette nouvelle aurait inquiétés. Il recourt à bien des euphémismes pour nier l'état de clandestinité dans

lequel il vit : « Il est exact que je ne me manifeste pas beaucoup et que j'ai même décidé de renoncer à mes cours au lycée (j'ai demandé un congé) ». Il insiste sur son comportement irréprochable : « Tu comprendras que, quoique n'ayant aucune raison d'être inquiet, j'ai mieux aimé prendre cette décision ». Tout se passe comme si une simple bizarrerie avait dérégulé le cours des choses : « les conditions dans lesquelles nous vivons ici sont si particulières », dit-il, « que l'innocence n'est plus une garantie suffisante ». Mais, il ne signale pas ce dysfonctionnement par volonté de protester *a priori*, ce constat lui est imposé par les faits : « il suffisait pour m'en convaincre de considérer le cas d'Algériens internés sans qu'ils eussent [...] rien fait qui dût leur valoir cela ». Comme si ces « internements » étaient inexplicables. Or, ne pouvant toutefois nier les actes de violence que le FLN lui-même revendique, il précise « du moins à ma connaissance », laissant entendre que lui ne saurait être impliqué dans quelque action répréhensible.

Comment expliquer ce ton contrit ? Par crainte de la censure qui pourrait tomber sur cette lettre ? par souci de ne pas indisposer Moussy en l'impliquant dans une solidarité active que celui-ci ne souhaite peut-être pas assumer ? par tempérament ? Un peu de tout ça à la fois ? De fait, son statut de « recherché » est confirmé par les éléments qu'il donne lui-même dans sa lettre lorsqu'il avoue ne pas pouvoir recevoir des nouvelles de sa famille (qui a rejoint le Maroc) à laquelle il n'a pas communiqué son adresse. Pire, il se sait être dans la ligne de mire des parachutistes et le dit, évitant les mots durs, par circonvolutions, presque en s'excusant : « De toutes façons si, ce qu'à Dieu ne plaise, quoi que ce soit de semblable devait m'arriver, tu en serais aussitôt averti ». Puis, il revient toujours et encore à son unique planche de salut : son oncle. Sa situation est intenable. Il sollicite de nouveau Moussy pour qu'il demande à son oncle si celui-ci « peut intervenir à Paris pour que me soit délivré ici [à Alger] une autorisation de quitter l'Algérie », écrit Mouloud Mammeri, car pour ce qui est d'Alger, depuis le 7 janvier 1957, les parachutistes ont officiellement reçu du ministre résident Robert Lacoste la mission d'y rétablir l'ordre. Il est à bout. Les mots feutrés qu'il emploie pour en parler n'y changent rien : « que si, pour une raison que j'ignore, on ne veut pas me délivrer de laisser-passer pour le Maroc, on m'affecte du moins un poste en France, quant à m'y remettre ici je ne le peux vraiment plus ». Non seulement, il craint pour sa sécurité à lui, mais également pour celle de sa famille au point d'envoyer au Maroc épouse, enfants, père et mère (rappelons que la maison paternelle en Kabylie sert toujours de refuge à l'ALN, tout comme les résidences de son oncle à Alger qui abritaient les militants recherchés).

Les procédés qu'il met en place pour communiquer même avec des proches parents, qu'il sollicite pour lui venir en aide, donnent une idée du niveau d'isolement qu'il s'impose et des mesures de sécurité draconiennes qu'il prend :

Que mon oncle avertisse ensuite du résultat de ses démarches M^r Bezi,⁴⁰ qui ne sait pas lui-même où je suis mais auquel je pourrai téléphoner à Alger de temps à autre pour lui demander s'il n'a rien pour moi.

Marcel Moussy, issu de la communauté pied-noire, et Mouloud Mammeri ont été réunis à deux reprises par le calendrier de l'édition. Une première fois lors de la rentrée littéraire de 1952 où leurs romans *Le Sang chaud* pour l'un et *La Colline oubliée* pour l'autre ont partagé les mêmes chroniques dans plusieurs journaux et la deuxième fois lors de la rentrée littéraire de 1955, avec leurs nouveaux romans *Le mauvais sentiment* et *Le Sommeil du juste*. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Paris lors de ces occasions. Mammeri écrit dans sa lettre à Moussy qu'il l'a lu et l'on peut supposer que

⁴⁰ Aux At Yani, Bezi est le diminutif de Ameziane. Ils s'agit ici de l'oncle Mohand-Ameziane Boudriès, fonctionnaire au Gouvernorat général, qui est sans doute intervenu pour l'obtention de son passeport.

l'inverse est aussi vrai.⁴¹ En outre, Moussy entretient une correspondance substantielle avec Jean Bertéa, Mohammed Dib et d'autres écrivains algériens où la question coloniale occupe une place centrale. Par ailleurs, la presse parisienne relaie au quotidien la vie algéroise faite de bombes qui explosent dans les brasseries chic ou les quartiers populaires, de torture qui gangrène les institutions, d'internements massifs et d'exécutions sommaires qui frappent les militants nationalistes. Les périphrases, les sous-entendus auxquels recourt Mammeri dans sa correspondance pour nier l'état de personne recherchée et qui se cache jurent avec les précautions qu'il prend dans ses contacts. Ces mesures complexes que lui-même finit par qualifier de « chinoiseries » dans sa lettre, ne peuvent laisser Moussy dans l'ignorance de la gravité de sa situation. Mais, visiblement, Moussy répond de bonne grâce à l'appel au secours de son confrère.

L'embaras de Mammeri avec le Conseil national des écrivains (CNE)

La quatrième et dernière lettre de Mammeri colle à l'actualité qui le concerne, à présent que son affaire est devenue publique. Elle est envoyée le lendemain de la précédente pour rebondir sur le dernier événement : le démenti que vient d'opposer l'entourage de Robert Lacoste ce 9 avril au communiqué du Comité national des écrivains en affirmant que Mammeri n'avait pas disparu mais qu'il se trouvait au Maroc chez son oncle (cf. communiqué déjà cité). Il retrace rapidement dans ses faits la genèse de cet imbroglio qui, ayant coïncidé, dit-il, « avec une période très agitée et une maladie [...] j'ai demandé un congé pour tout le second semestre et j'ai évité depuis de trop me manifester [sic] : je suis du reste le plus souvent couché ». Mais ces éléments ne sont pas fournis dans la perspective de rétablir la vérité aux yeux du public puisqu'il ajoute aussitôt : « Je crois que le mieux est de ne pas démentir le démenti (!) en publiant que je ne suis pas au Maroc ».

À cet effet, il charge Moussy de contacter certains signataires du communiqué du Comité national des écrivains « afin de les prier de ne pas donner à l'affaire plus ample publicité, étant donné qu'il y a eu erreur même involontaire sur mon arrestation (encore une fois je n'ai pas les termes exacts) ». La suite des événements, nous l'avons vu, n'est pas conforme au vœu du principal intéressé. Faut-il conclure qu'il n'a pas été écouté délibérément ou, plus probablement, que sa lettre est arrivée trop tard ? En effet, le CNE a cherché à vérifier les affirmations du démenti qui lui a été opposé par les services de Lacoste auprès de « son excellence Si Mammeri » le 13 avril au matin et la réponse de ce dernier est arrivée le jour même à 17h30, quand la lettre de Mouloud Mammeri a dû être postée d'Alger, dans le meilleur des cas, le matin du 10 avril (plus vraisemblablement le 14 avril). Mais là n'est pas l'essentiel, nous semble-t-il. La question qui se pose est pourquoi Mammeri ne souhaite pas le soutien du CNE et cherche à se faire discret ? La raison de « l'erreur même involontaire » qu'il avance ne tient pas. D'une part, parce que *Franc-Tireur* a utilisé le conditionnel dans son titre, « l'écrivain Mammert [sic] aurait été arrêté à Alger », d'autre part, et il le sait mieux que quiconque, s'il n'est pas arrêté, c'est parce que les parachutistes ne l'ont pas trouvé à son domicile et qu'il se terre depuis en gardant ses coordonnées strictement confidentielles. De plus, *Franc-Tireur* n'est pas seul à faire état de sa disparition, puisque son statut de « recherché par les parachutistes » est confirmé aussi par *France-Soir* et même *L'Écho d'Alger*. Ce qu'espère Mouloud Mammeri, et l'avenir lui donnera raison, c'est d'échapper aux griffes des parachutistes et pouvoir être exfiltré grâce à son statut d'écrivain suite à une intervention auprès des autorités de Paris qu'il ne tient pas à se mettre à dos dans un affrontement global qui mette en porte-à-faux la démarche de son oncle. Or la stratégie du CNE et de certaines élites, qui est aussi la sienne dans le cadre général (cf. « Lettre à Français » par exemple), consiste à tenir globalement le pouvoir français pour responsable des exactions que l'armée et la police commettent en Algérie. Notons au passage qu'il dément aussi

⁴¹ Dans l'article « Un juste est mort » paru dans le numéro spécial de la revue *Awal* (1990) consacré à Mouloud Mammeri, Moussy, fatigué par une longue maladie, évoque les lettres reçues de Mammeri et les discussions qu'ils ont eues sur le roman algérien.

l'information reprise par plusieurs titres de la presse écrite qui ont fait état de sa demande d'un « congé exceptionnel de trois jours pour accompagner sa famille en Kabylie » alors que lui fait état ici, d' « un congé pour tout le second trimestre ».

Dans cette dernière lettre, il réitère sa demande pour une intervention de son oncle afin de lui obtenir le laissez-passer pour quitter l'Algérie et continue de s'entourer des mêmes précautions qu'il détaille en ces termes dans un P.S. où perce une lueur d'espoir : « Peut-être est-il préférable que mon oncle t'envoie éventuellement la lettre qu'il adresserait pour moi à M^r Bezi. Venant de France, elle risque moins d'être stoppée que venant du Maroc. Naturellement qu'il n'oublie pas de te donner l'adresse de M^r Bezi. Merci et ... j'espère à bientôt ».

Deux lettres de Mohammed (Lounas) Mammeri

La première lettre envoyée de Rabat le 18 avril par Mohammed (Lounas) Mammeri, oncle de Mouloud, commence par un immense remerciement adressé à Moussy qui lui fait parvenir des nouvelles provenant d'Alger sous la plume de son neveu. Cette lettre arrive au moment où les informations les plus alarmistes qu'il avait dû lire dans la presse laissaient craindre le pire. Plus direct que son neveu, Lounas fait part à présent de son soulagement relatif, car Mouloud est toujours à Alger, et de son angoisse passée : « Alors que nous nous demandions si mon neveu était encore en vie, votre lettre est venue nous rassurer au moins pour la période qui se termine le 14 avril ». Ce que redoutait Lounas, et il le dit sans détour, ce n'était même pas une incarcération, un internement dans un camp, voire même la torture, mais l'exécution extra-judiciaire. Quant aux sollicitations de son neveu, il y travaille *bien entendu* mais avoue son impuissance car, dit-il, « toutes les personnes à qui j'ai pu m'adresser se disent à court de moyens et me conseillent de prendre patience ». Pour autant, il ne perd « ni courage ni espoir », mais il redoute qu'une « solution fatale » ne survienne dans l'intervalle. Bien sûr, il œuvre à faire venir son neveu au Maroc, ce serait l'issue idéale. Mais à défaut, il négocie une promesse qui garantisse la vie sauve à son neveu « pour le cas où on le trouverait », mais là encore les réponses obtenues sont « vagues et peu sûres ». Cette version de Lounas est plus conforme à la réalité crue de la vie lors de la Bataille d'Alger que celle édulcorée de son neveu.

Dans la seconde lettre qui annonce l'arrivée de Mouloud Mammeri « samedi soir à Rabat avec un passeport du Gouvernement Général de l'Algérie », Lounas dit sa gratitude à Moussy. En fait, Mouloud Mammeri, et la presse l'a signalé, détenait déjà un passeport dont le numéro a été publié. Ce qui lui manquait c'est cette fameuse autorisation de quitter l'Algérie qui lui avait été refusée alors qu'elle avait été accordée aux membres de sa famille. Lounas Mammeri ne dit pas si ses efforts ont porté leurs fruits dans ce domaine. « Vous voyez que toute chose a une fin. Il ne s'agit que de patienter », s'est-il contenté d'émettre, philosophe.

Conclusion

Pour comprendre pourquoi Robert Lacoste a accordé un sauf-conduit qui permette à Mouloud Mammeri de quitter Alger, il convient d'avoir présent à l'esprit la série d'événements qui ont ébranlé la République française dans ses fondements durant la seule période des deux mois où s'est déroulé ce feuilleton :

- Les explosions du 26 janvier 1957 de trois bombes dans les brasseries chic du centre-ville d'Alger, *L'Otomatic*, *Le Coq hardi* et de nouveau la *Cafétéria* frappent d'épouvante les esprits de la population d'origine européenne d'Algérie.

- Le 9 février 1957, soit le lendemain de l'entrée en clandestinité de Mouloud Mammeri, Ali Boumendjel est arrêté.
- Le 11 février, Fernand Iveton est guillotiné.⁴²
- Le 23 février Larbi M'hidi est arrêté puis « suicidé » par le commandant Paul Aussaresses quelques jours après.
- Le 23 mars, Ali Boumendjel, à son tour, est « suicidé » par Paul Aussaresses.
- René Capitant, ancien professeur de droit d'Ali Boumendjel, ancien résistant et ministre de l'Éducation du premier gouvernement de Gaulle en 1944, « décide de suspendre son cours à la faculté de droit » (*Le Monde*, 26 mars 1957).
- À la même période, la lettre du doyen de la faculté de droit Jacques Pereyga de l'université d'Alger au ministre de la Défense Bourguès-Maunoury publiée par *L'Observateur* fait part de sévices dont il a été témoin ou dont on lui a fait part et déclenche une polémique qui déchire le monde universitaire et dans laquelle s'impliquent, d'un côté Jacques Derrida à Alger et, de l'autre, Maurice Duverger à Paris.
- L'écrivain Vercors rend sa Légion d'honneur (*Lettres Françaises* du 4 avril 1957).
- Jean Jacques Servan Schreiber, lieutenant de réserve sous le commandement du général de la Bollardière, dénonce dans *L'Express* les exactions de l'armée française en Algérie. Il est poursuivi pour atteinte au moral de l'armée.
- Le général de la Bollardière lui apporte son soutien, ce qui lui vaut d'être, à son tour, sanctionné de « 60 jours de forteresse » le 15 avril 1957.
- En ne s'en tenant qu'aux noms publiés dans la presse algéroise, Eugène Manoni a dénombré 900 personnes arrêtées pour la période allant du 1^{er} février au 15 mars 1957 (*Le Monde* 12 avril 1957), tandis que les protestations dénonçant la torture se multiplient.

Robert Lacoste pouvait-il supporter, après celui d'Ali Boumendjel, un deuxième cadavre qui aurait pour nom Mouloud Mammeri, dont la rumeur de disparition avait déjà suscité l'émoi chez les écrivains les plus en vue, rassemblant un spectre d'opinions allant de Sartre à Camus ? Après avoir mené une activité militante intense durant une phase à hauts risques, Mouloud Mammeri a basculé dans la clandestinité lorsqu'il a été recherché par les parachutistes. C'est alors qu'il a décidé de quitter l'Algérie pour se mettre à l'abri, lui et les siens. Mammeri n'a jamais remis en cause ses engagements en se reniant ou en cherchant à se faire pardonner quoi que ce soit de ce qu'il a écrit, que ce soit en tant que romancier, ou directement ou indirectement pour le compte du FLN. Pour autant, comme nous l'avons évoqué plus haut, il n'a pas été épargné par les attaques calomnieuses.

Une identité coupable

La discrétion observée par Mouloud Mammeri à son arrivée à Rabat doit certainement beaucoup à la nature officielle du poste au Palais Royal qu'occupait son oncle Lounas qu'il ne voulait pas embarrasser. Mais on ne peut exclure dans cette attitude la part due à son tempérament réservé qu'il a manifesté tout au long de sa vie. On l'a vu dans son courrier à Moussy, mais on peut l'observer également dans l'attitude qu'il adopta lorsque l'organe ouléviste *Le Jeune Musulman* l'a trainé dans la boue dans une campagne calomnieuse en 1952-1953. Il se contenta alors d'une seule et unique réponse adressée au *Jeune Musulman* qui la publia de mauvaise grâce tout en poursuivant sa campagne de dénigrement. De même, bien plus tard, en juin 1967, lorsqu'il refusa de se soumettre à l'injonction du FLN, devenu dans l'Algérie indépendante parti unique au pouvoir, le sommant d'écrire un communiqué sur « la guerre des six jours », il démissionna sans bruit de la présidence de l'Union des écrivains algériens. On peut multiplier les exemples analogues, mais ce serait dévier

⁴² Ce militant communiste a vaît posé une bombe dans l'usine de gaz du Hamma réglée pour exploser à 19h30, après le départ des ouvriers. Trouvée avant, la bombe a été désamorcée. Cependant, la demande en grâce d'Iveton a été refusée par le président René Coty dont le ministre des Sceaux était François Mitterrand.

de la question primordiale qui se pose et s'impose : pourquoi Mouloud Mammeri a-t-il été autant vilipendé, sur un temps aussi long (de 1952 jusqu'à la fin de sa vie en 1989), et toujours sous le même angle : coupable d'affirmer son amazighité à laquelle ses contempteurs refusent d'accorder la moindre valeur intrinsèque? Ces derniers ne veulent percevoir l'amazighité que comme instrument de manipulation au service de la colonisation, quitte à inventer de toutes pièces des arguments à cette fin. Car admettre la légitimité historique de l'amazighité, ce serait lui reconnaître une légitimité à revendiquer une place dans l'avenir du pays. Or, cela est exclu pour les tenants de l'arabo-islamisme qui, au demeurant, le proclament explicitement. Ahmed Ben Bella, le premier président de l'Algérie indépendante, qui prit le pouvoir en 1962 avec le soutien des Égyptiens,⁴³ déclara au premier congrès du FLN le 22 avril 1964 :

Nous sommes des Arabes, je l'avais dit trois fois à Tunis en 1962 et je suis prêt à le répéter mille fois. Notre base idéologique, c'est l'islam, mais notre révolution socialiste s'en inspire. (*Le Monde* du 23/04/1964)

Ayant déjà affirmé auparavant dans son discours à la nation du 5 juillet 1963 « Nous sommes des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes [...] il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme », il s'ensuit qu'il n'y donc point d'avenir pour l'Amazigh. Voilà qui est clair et qui sera effectivement appliqué dès l'indépendance acquise. Les mots amazighs ou berbères seront tabous, interdits dans la première Constitution adoptée le 10 septembre 1963 qui fait de l'arabe la seule langue nationale et officielle et de l'islam « la religion de l'État ». La *Charte d'Alger* de 1964, elle, leur préféra l'expression « serfs des colons romains » qui seront libérés par l'islam. Dans cette histoire officielle, nulle place est faite à la résistance contre l'invasion arabe : ni pour le combat héroïque de la reine Dihya, ni pour l'épopée du prince Aksil (Koceila), vainqueur de Okba. Leurs noms furent proscrits. Nié, le pays amazigh fut transformé par les idéologues du néo-FLN, devenu Parti unique au pouvoir, en contrée désunie, privée de nom et dépourvue d'âme.⁴⁴

Pour l'Afrique du Nord ainsi apprêtée, l'invasion arabe du 7^e siècle pouvait enfin devenir la « libération » qui l'unifia et la dota d'une âme. Mais, ne nous y trompons pas : si l'Amazigh est dépossédé de son histoire, c'est d'abord parce qu'il est interdit d'avenir. Pour certains radicaux, l'idée même de l'existence d'un peuple antérieur à l'invasion arabe est vécue comme une menace à la légitimité de l'hégémonie arabo-islamique. Mohammed-Chérif Sahli s'attira les foudres de ces censeurs lorsqu'il publia son « Message de Youghourta », bien qu'il ait présenté Yugurten comme l'ancêtre spirituel de Okba. Ce nom, y compris sous sa forme arabisée, était trop rude pour les « Savants » (Oulémas) qui jugeaient leur assise idéologique encore fragile en 1947. C'est la même démarche qu'adopta Messali Hadj avec son mémoire de 1947 destiné à l'ONU dans lequel il faisait naître l'Algérie au monde au 7^e siècle. C'est aussi le point de vue de Mohammed Harbi dans sa préface au numéro spécial consacré à l'Algérie de la revue *Arts et Lettres* de février 1957 évoquée plus haut.

Pourquoi ceux qui disqualifient l'amazighité par la manipulation colonialiste s'inclinent-ils devant ceux qu'eux-mêmes considèrent comme des collaborateurs dès lors que ceux-ci sont des hérauts de l'arabo-islamisme ? Dans ce cas, l'instrumentalisation de l'arabo-islamisme par le colonialisme français n'a rien de rédhibitoire. Il en est par essence exempté. Ainsi, chaque 16 avril, devenu

⁴³ Selon une affirmation (plusieurs fois réitérée en privé) du colonel Youcef Khatib, chef de la wilaya 4 en 1962, il y eut 1009 morts parmi les maquisards de la wilaya 3 et surtout ceux de la 4. Par ailleurs, Gilbert Meynier (*op.cit.*, p.670) donne mille morts dans le conflit qui a permis à Ahmed Ben Bella de s'emparer d'Alger le 9 septembre 1962. Alors que le GPRA était déjà rentré à Alger pour célébrer l'indépendance le 5 juillet 1962, Ahmed Ben Bella se trouvait encore au Caire pour préparer l'assaut que donnera, contre les maquisards de l'intérieur, l'armée des frontières équipée d'armes lourdes par Nasser.

⁴⁴ Mohammed Harbi a joué rôle déterminant dans le premier cercle des conseillers d'Ahmed Bella à cette époque.

« journée de la science », on s'incline devant la mémoire du fondateur des Oulémas. Pourtant, sur la participation à la révolution de Ben Badis et de son mouvement, voici ce que pense Ahmed Ben Bella lui-même : ⁴⁵

Dès la première année après le déclenchement de la révolution, vu la virulence de leur hostilité, nous avons été amenés à condamner à mort trois illustres membres de l'Association : c'est là une révélation que je vous fais. [...] Et après cela vous venez (en riant) nous dire que la révolution c'est Ben Badis ; moi je vous dis qu'ils n'ont rien à voir avec la révolution.⁴⁶

Toutefois, Ben Bella préfèrera les Oulamas à Ali Laïmèche et ses compagnons qui prirent le maquis à 19 ans en 1945 au son de « *Ekker a mmis Umaziy* » (Lève-toi, fils d'Amazigh). Ces derniers n'auront aucune place dans son Algérie arabisée, car pour eux, la libération de leur pays qu'ils ont payé de leur vie, se confondait avec leur fidélité à l'amazighité de leur patrie. En définitive, tout se passe comme si là était la ligne de fracture fondamentale. D'un côté, les partisans de l'Algérie exclusivement arabo-islamique et, de l'autre, ceux qui veulent une Algérie plurielle où l'amazighité a toute sa place.

Or, qui mieux que Mouloud Mammeri incarna, avec détermination et lucidité, abnégation et intelligence la volonté de faire vivre la culture et la langue de nos pères, celles de tout un sous-continent ? Mais à son Algérie reposant sur un socle amazigh et ouverte aux apports culturels ultérieurs, il lui sera opposé, toujours et sans cesse, l'Algérie exclusivement arabo-islamique. L'Amazigh est sommé de travailler à son assimilation dans la civilisation arabo-islamique. Ce à quoi l'a invité, dès 1952, *Le Jeune Musulman*. C'est le cœur de la mission même des Oulémas. Sauf que pour Mammeri, « rien n'est plus douloureusement lamentable qu'une mission en pays colonisé » avait-il écrit dans sa « Lettre à un Français ». Et Toudert, le personnage de *Le Sommeil du Juste* qui jugeait sauvage l'existence des autochtones avant l'arrivée des Français est une créature abominable. Toute son œuvre, romanesque, linguistique, anthropologique, est tendue vers la sauvegarde de la culture amazighe, de cette langue « qui nous vient de plus loin que Syphax », elle, qui dès l'antiquité a été confrontée à la menace d'autres langues, d'autres cultures auréolées de prestige qui s'invitaient jusque dans la Cour du roi Massinissa.

La mission qu'il s'est assignée, lui, est celle de la résistance, celle dévolue à l'*amusnaw* dans notre société, « quand le cours des événements lance au groupe un défi insolite ». Alors, c'est à l'*amusnaw* que revient la tâche de « l'intégrer à un ordre familial ou logique [...] pour rétablir par le verbe et dans le domaine des signes un ordre que la réalité violait ». Pour Mammeri, « une culture vraie » est nécessairement « un instrument de libération ». Dans ces conditions, comment, lui, dont la vie fut un acte de fidélité et de résistance, pouvait-il entendre l'injonction à la soumission qui se doublait, au bout du compte, d'un reniement ? Contre l'aliénation, Mammeri en appelle à l'émancipation :

Pour que la culture berbère soit un instrument d'émancipation et de réelle désaliénation, il est nécessaire de lui donner tous les moyens d'un plein développement. Elle ne peut être une culture de réserve indienne ou une activité marginale, plus tolérée qu'admise. Aucun domaine ne doit être en dehors de sa prise ou de sa visée. Rien de ce qui est humain ne doit lui être étranger. C'est un Maghrébin de l'Antiquité qui l'a écrit, en latin il est vrai.

Ces lignes sont toutes extraites de son livre *Poèmes kabyles anciens* qu'il devait présenter à sa conférence interdite du 10 mars 1980.

⁴⁵ Sur la position des Oulamas par rapport à l'indépendance, voir notre article « Les Oulamas que l'on propose en guides de 'Février' sont-ils les précurseurs de 'Novembre' ? » in *El Watan* des 26 et 27 juin 2019.

⁴⁶ *El Badil* n°8, février 1985, entretien avec Ahmed Ben Bella, pp. 27-28.

Bibliographie

- Awal, Cahiers d'études berbères. Numéro spécial « Hommage à Mouloud Mammeri » 1990.
- Ben Bella, Ahmed. Entretien in *El Badil* n°8, février 1985.
- Berrichi, Boussad. « La Kabylie de Mammeri », <http://kabyles2quebec.com>. Consulté le 7 juillet 2012.
- Courrière, Yves. *La guerre d'Algérie. Vol 2. Le temps des léopards*. Casbah éditions, 2018.
- Djeral, Daho. *Mémoires de Lakhdar Ben Tobbal, Mémoires de l'intérieur*. Éditions Chihab, 2021.
- . *Mémoires de Lakhdar Ben Tobbal. La Conquête de la souveraineté*. Éditions Chihab, 2022.
- Entretiens sur les lettres et les arts*. Numéro spécial Algérie, février 1957, Directeur Jean Subervie
- Ferhati, Berkahoum. « De 'la trêve civile' de 1956 au combat des libéraux : l'espoir Algérie (1956-1962) », <https://glycines.hypotheses.org/489> .
- Fanon, Frantz. *Les Damnés de la terre*. Maspéro, 1961.
- Harbi, Mohammed. *Les Archives de la Révolution algérienne*. Éditions Jeune Afrique, 1981.
- . *FLN mirage et réalité*. Éditions Jeune Afrique, 1980.
- Haroun, Ali. *L'été de la discorde, Algérie 1962*. Casbah éditions, 2000.
- Mammeri, Mouloud. *La Colline oubliée*. Éditions Gallimard, 1978.
- . *Le Sommeil du juste*. Édition SNED et 10/18, 1978.
- . *Le Foehn ou la preuve par neuf*. Éditions Publisud, 1982.
- . *Poèmes kabyles anciens*. Éditions François Maspéro, 1980.
- . « Évolution de la poésie kabyle ». *Revue Africaine*, tome XCIV, Numéros 422-423 (1^{er} et 2^e trimestre 1950).
- . « Société berbère ». *Aguedal*, n°5 et 6, 1938 et n°1, Rabat, 1939.
- Meynier, Gilbert. *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*. Casbah éditions, 2003.
- Pervillé, Guy. « Le terrorisme dans la guerre d'Algérie (1954-1962) ». *Mensuel 119*, février 1989, <https://www.lhistoire.fr/le-terrorisme-dans-la-guerre-dalg%C3%A9rie-1954-1962>.
- Sadi, Hend. *Mouloud Mammeri ou La Colline emblématique*. Édition Achab, 2014.
- . « Les Oulémas que l'on propose en guides de 'Février' sont-ils les précurseurs de 'Novembre' ? ». *El Watan*, 26 et 27 juin 2019.
- Stora, Benjamin. « Le massacre du 20 août 1955 : Récit historique, bilan historiographique ». À paraître dans *Historical reflections*.
- Thénault, Sylvie. « Justice et droit d'exception en guerre d'Algérie (1954-1962) ». *Les Cahiers de la Justice*, Éditions Dalloz, 2013/2.
- Todd, Olivier. *Albert Camus, une vie*. Gallimard, 2010.
- Wurmser, André. « L'Algérie, c'est l'Algérie ». *Les Lettres françaises*. 25-12-1955.

ANNEXE

Lettre 4 de Mouloud Mammeri à Marcel Moussy

Mon cher Moussy

Encore moi: Les journaux d'Alger font paraître un démenti à un communiqué de presse d'environs français s'élevant contre ma disparition ou mon arrestation. Je n'ai pas les termes exacts du communiqué. Mais je tiens à te confirmer par cette lettre ce que j'ai dit dans celle que je t'ai envoyée hier. Voici.

Il y a deux ans environ ma famille (ma femme, mes 2 enfants, mon père et ma mère) devrait se rendre au Maroc auprès de mon oncle. J'ai demandé des loyers-paier pour eux et pour moi. On a accordé ceux de ma famille mais on m'a refusé le mien. Le refus ayant coïncidé avec une période très agitée ici et une maladie de moi-même j'ai demandé un congé pour tout le second trimestre et ~~avec cette~~ depuis là trop me manifestes: je suis du reste plus souvent couché.

Le démenti ici paraît évident qu'en réalité j'ai rejoint le Maroc, ce qui n'est pas que j'ai obtenu un passeport régulier, ou moi il faut de plus un loyers-paier que l'on m'a refusé. Je crois que le mien est de ne pas démentir le démenti (!) en publiant que je ne suis pas au Maroc. Je ne vais pas si tu peux voir quelques uns des signataires du communiqué. Je te demandais d'en parler à l'un d'eux afin de les prier de ne pas donner à l'affaire plus ample publicité, surtout de ne pas donner qu'il y a eu erreur même involontaire sur mon arrestation (encore une fois je n'ai pas les termes exacts). Je te

recopié la liste des signataires d'après le journal :
Vulcans, Mordant, Aragon, J. P. Sarthe, E. Triplet,
J. Sadoul C. Roy, M. Anclair, F. Jourdain, M. Drimon,
P. Goscar, Guilleux, G. Huisman, R. Jouglet, P. de Lescure,
R. Merle, C. Morgan, L. Mousinae, A. Prévost.

Encore une chose : mon oncle et
en général ma famille doivent être très
inquiets à l'heure qu'il est. Veux-tu leur écrire
(M^{me} M. au Souiss-Rubat) pour les tranquilliser
mais aussi pour demander à mon oncle d'inter-
venir afin que ce loimer-pour me soit délivré.
J'aurais aimé que ceci ne se fasse avec le plus de
discrétion possible. C'est pourquoi je pense que le
mieux est de ne pas donner une révélation publi-
cité à la chose.

Cependant je te tiendrai au courant
aussi même ou par l'intermédiaire de quelques
amis, s'il venait dans ma situation un
quelconque changement.

C'est beaucoup te mettre à contribution et
je m'en excuse. J'espère qu'un jour nous
aurons loisir de reparler de tout cela comme
d'un mauvais rêve.

Mon bon souvenir à Madame Mourmy.

Olivier

P.S. Peut-être est-il préférable que mon
oncle t'envoie éventuellement ~~la~~ lettre qui t'adresserait
pour moi à M^{me} Bezi. Venant de France elle risque
moins d'être stoppée qu'une venant du Maroc. Naturellement
qu'il n'oublie pas de te donner l'adresse de M^{me} Bezi. Merci et
-- j'espère à bientôt --